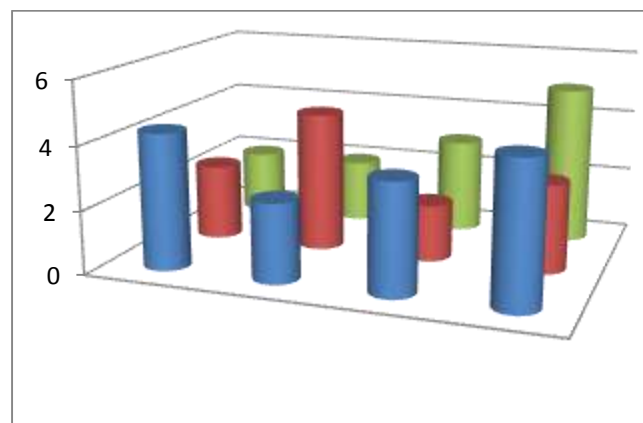




REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

SERVICE DES STATISTIQUES ET DE LA PLANIFICATION



RAPPORT D'ANALYSE STATISTIQUE 2014

Table des matières

Liste des graphiques	4
Liste des graphiques	5
Préface	6
Avant propos	7
Chapitre 1. Les structures d'ETFP	8
Evolution du nombre d'établissement	8
Part de chaque Région dans le total des établissements	8
Répartition des établissements par secteur d'activités	9
Part du privé dans le total des établissements par région	10
Part du privé dans le nombre des établissements par secteur d'activités en 2014	11
Répartition des établissements du public par secteur d'activités	12
Répartition des établissements par région et par secteur d'activité en 2014	12
Répartition des établissements selon le type en 2014	13
Part du privé dans le nombre des établissements selon le niveau	13
Répartition des établissements selon le statut d'occupation des locaux	14
Chapitre 2 Les effectifs dans les structures d'ETFP	14
Evolution des effectifs de 2005 à 2014	14
Répartition des apprenants par région et par statut	15
Evolution de la part des filles dans les effectifs de 2005 à 2014	16
Part de chaque région dans le total des effectifs	17
Taux d'accroissement des effectifs entre 2005 à 2014	17
Part des filles dans les effectifs de chaque région en 2014	18
Part des filles dans les effectifs par région et par secteur d'activités en 2014	18
Répartition des effectifs par secteur d'activités	20
Répartition des effectifs selon le type d'établissement en 2014	20
Evolution de la part des filles dans les effectifs par secteur d'activités	21
Part de chaque région dans les effectifs par secteur d'activités	22
Evolution de la part du privé dans les effectifs de 2005-2014	22
Part du privé dans les effectifs par région	23
Répartition des effectifs par année d'étude en 2014	23
Part des filles dans les effectifs par année d'étude en 2014	24
Part des filles dans les effectifs par année d'étude et par région en 2014	24
Part de chaque niveau de formation dans le total des effectifs en 2014	25
Part de chaque région dans les effectifs par niveau de formation en 2014	25

Répartition des effectifs par âge	26
Chapitre 3. Le personnel enseignant dans les structures de l'ETFP	27
Part de chaque région dans le personnel enseignant en 2014	27
Part de chaque région dans le personnel enseignant féminin en 2014	27
Répartition du personnel enseignant par sexe et le statut de l'établissement	28
Répartition du personnel enseignant du public par diplôme académique	28
Répartition du personnel enseignant du public par diplôme professionnel	29
Répartition du personnel enseignant du public selon le statut	29
Répartition du personnel administratif du public selon le sexe	30
Répartition du personnel administratif du public par diplôme académique	30
Répartition du personnel administratif du public par diplôme professionnel	31
Répartition du personnel administratif du public par fonction	31
Chapitre 4. L'environnement des structures de l'ETFP	32
Présence de l'eau au sein des Structures Publiques	32
Présence de l'électricité au sein des Structures Publiques	33
Présence de sanitaires au sein des Structures Publiques	33
Présence de clôture au sein des Structures Publiques	34
Présence d'une Infirmerie au sein des Structures Publiques	34
Présence d'un Conseil d'Etablissement au sein des Structures Publiques	34
Présence d'une APEAE au sein des Structures Publiques	35
Chapitre 5. Informations sur les localités d'implantation des structures de l'ETFP	35
Accès à la localité	35
Présence de Structures Sanitaires dans la localité	36
Observations	36
Répartition intra sectoriel des ressources publiques de l'Etat en % de l'Education	37
Recommandations	38.
Conclusion	39

Liste des graphiques

Graphique 1.1 Evolution du nombre d'établissements	8
Graphique 1.2 Part de chaque région dans le total des établissements	8
Graphique 1.3 Répartition des établissements par secteur d'activité	9
Graphique 1.4 Part du privé dans le total des établissements par région	10
Graphique 1.5 Part du privé dans le nombre des établissements par secteur d'activités	11
Graphique 1.6 Répartition des établissements du public selon le secteur d'activités	12
Graphique 2.1 Evolution des effectifs de 2005 à 2014	14
Graphique 2.2 Evolution de la part des filles dans les effectifs de 2005 à 2014	16
Graphique 2.3 Part de chaque région dans le total des effectifs en 2014	17
Graphique 2.4 Part des filles dans les effectifs de chaque région en 2014	18
Graphique 2.5 Part des filles dans le secteur primaire de chaque région en 2014	18
Graphique 2.6 Part des filles dans le secteur secondaire de chaque région en 2014	19
Graphique 2.7 Part des filles dans le secteur tertiaire de chaque région en 2014	19
Graphique 2.8 Répartition des effectifs par secteur d'activités	20
Graphique 2.9 Répartition des effectifs selon le type d'établissement en 2014	20
Graphique 2.10 Evolution de la part des filles dans les effectifs par secteur d'activités	21
Graphique 2.11 Evolution de la part du privé dans les effectifs	22
Graphique 2.12 Part du privé dans les effectifs par région en 2014	23
Graphique 2.13 Répartition des effectifs par année d'étude en 2014	23
Graphique 2.14 Part des filles dans les effectifs par année d'étude	24
Graphique 2.15 Part de chaque niveau dans le total des effectifs	25

Liste des tableaux

Tableau 1.1 Répartition des établissements par région et par secteur d'activités en 2014	12
Tableau 2.1 Répartition des apprenants par région et par secteur d'activités en 2014	15
Tableau 2.2 Taux d'accroissement des effectifs entre 2005 et 2014	17
Tableau 2.3 Part de chaque région dans les effectifs par secteur d'activités	22
Tableau 2.4 Part des filles dans les effectifs par année d'étude et par région en 2014	24
Tableau 2.5 Part de chaque région dans les effectifs par niveau	25
Tableau 2.6 Répartition des effectifs par âge	26
Tableau 3.1 Répartition du personnel enseignant du public par région et par sexe	27
Tableau 3.2. Répartition du personnel enseignant du public par diplôme académique	28
Tableau 3.3 Répartition du personnel enseignant du public par diplôme professionnel	29
Tableau 3.4 Répartition du personnel enseignant du public selon le statut	29
Tableau 3.5 Répartition du personnel administratif du public selon le sexe	30
Tableau 3.6 Répartition du personnel administratif du public par diplôme académique	30
Tableau 3.7 Répartition du personnel administratif du public par diplôme professionnel	31
Tableau 3.8 Répartition du personnel administratif féminin du public par fonction	31
Tableau 3.9 Répartition du personnel administratif masculin du public par fonction	32
Tableau 4.1 Présence de l'eau au sein des Structures Publiques	32
Tableau 4.2. Présence de l'électricité au sein des Structures Publiques	33
Tableau 4.3 Présence de sanitaires au sein des Structures Publiques	33
Tableau 4.4 Présence de clôture au sein des Structures Publiques	34
Tableau 4.5 Présence d'une Infirmerie au sein des Structures Publiques	34
Tableau 4.6 Présence d'un Conseil d'Etablissement au sein des Structures Publiques	34
Tableau 4.7. Présence d'une APEAE au sein des Structures Publiques	35
Tableau 5.1. Accès à la localité	35
Tableau 5.2 Présence de Structures Sanitaires dans la localité	36

Préface



Le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail dont la vocation essentielle est de fournir au marché de l'emploi des agents qualifiés et compétents, grâce à la formation initiale, la formation continue, un apprentissage modernisé et performant, et l'appui au secteur informel, constitue un maillon essentiel du système éducatif de notre pays.

L'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle, au service de l'Emploi et du Travail, demeure un maillon essentiel de la maîtrise des compétences, des attitudes et des comportements fondamentaux, dans un contexte de compétitivité et de progrès technologiques. Il constitue de ce fait une composante déterminante de la stratégie de réduction de la pauvreté et de développement durable.

Le présent rapport d'analyse statistique qui constitue en fait un tableau de bord, fournit une présentation succincte des données de base collectées notamment sur les effectifs des apprenants, des enseignants, des filières et les secteurs d'activités socioéconomiques aussi bien que le financement de la formation technique et professionnelle.

Ainsi cette publication, en appui à l'annuaire statistique, contribuera j'en suis sûr, à l'amélioration de la visibilité et du pilotage du système de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Je profite de l'occasion pour adresser mes vifs remerciements à nos partenaires techniques et financiers que sont l'Union Européenne (UE), la Société Française de Réalisation, d'Etudes et de Conseil (SOFRECO), l'Institut National de la Statistique (INS) pour l'aide qu'ils ne cessent de nous apporter.

Je félicite et encourage tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à l'élaboration des documents statistiques. Je garde l'espoir qu'un dispositif performant de pérennisation des acquis sera mis en place.

Damantang Albert CAMARA
**Ministre de l'Enseignement Technique, de la
Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail**

Avant propos

La collecte des données statistiques de 2014 provient essentiellement de quatre vingt seize (96) institutions de formation technique et professionnelle dont quarante (40) du secteur privé auprès desquelles les informations ont été recueillies.

Le présent document reprend et synthétise les données brutes les plus pertinentes et les traduit en indicateurs en vue de faciliter une meilleure exploitation de l'annuaire par les utilisateurs et les décideurs. La présente publication fait aussi une analyse des principales données de l'année scolaire 2013/2014 et permet de donner une synthèse rapide sur plusieurs années.

Ce document pourra servir de base de mesure des efforts consentis et des résultats atteints dans le cadre des réformes de formation. Il servira aussi à situer la République de Guinée par rapport aux engagements internationaux dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'analyse de ces données essentielles permet sans nul doute, de déceler les forces et les faiblesses de notre système d'enseignement technique et de formation professionnelle. Il est important de noter que la formation des apprenants continue de mobiliser le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers et la société en dépit de la situation macro-économique.

Le Service des Statistiques et Planification réitère sa totale collaboration avec toutes les Directions Nationales, les Directions Générales, les Services d'appui, les Directions régionales, les Directions d'établissements de l'ETFP-ET, ainsi qu'avec tous les lecteurs de cette publication. Nous gardons l'espoir que vous trouverez dans ce document les informations essentielles que vous recherchez sur l'enseignement technique et la formation professionnelle.

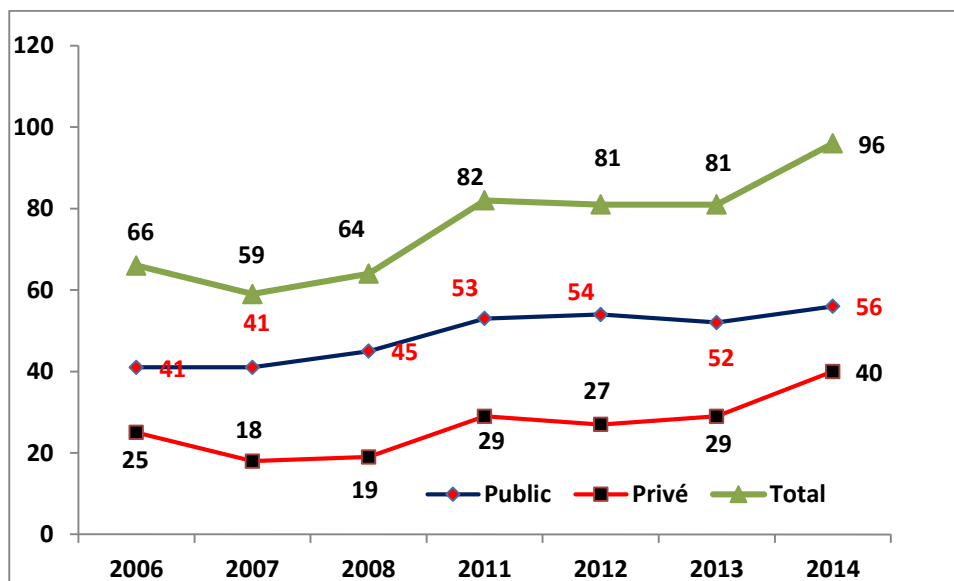
Nous comptons sur vos critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions, afin d'en faire un outil précieux d'information pour une meilleure connaissance du système guinéen de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

Alama KANDE
Chef de Service

Chapitre 1. LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

1.1 EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS DE 2006 A 2014

Graphique 1.1 Evolution du nombre d'établissements de 2006 à 2014



Remarque importante :

Il convient de signaler que les données ici traitées ne concernent que les établissements qui ont répondu à l'enquête. En effet, certaines écoles privées, même si elles disposent d'un agrément n'ont pas répondu aux questionnaires.

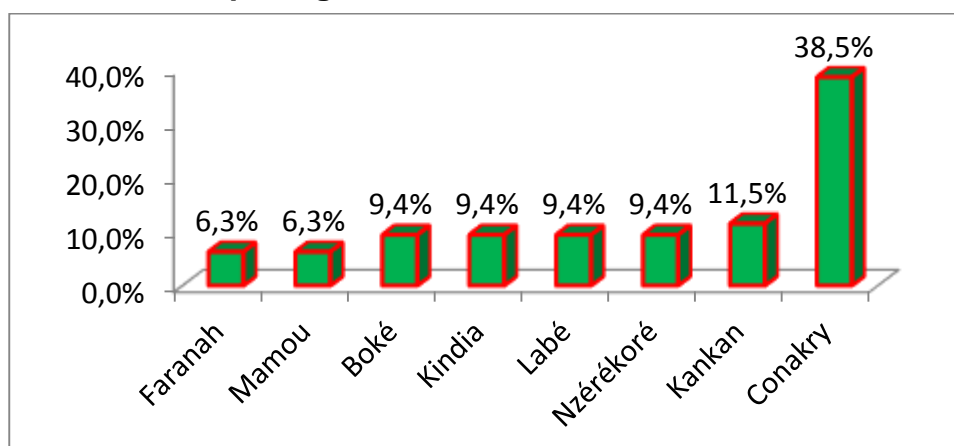
Aussi, faudrait-il remarquer que les données des années 2009 et 2010 ne figurent pas sur ce graphique, pour des raisons d'instabilité sociopolitique n'ayant pas permis de disposer de ressources nécessaires à la collecte des données statistiques.

Sur la période 2006-2014, on observe un accroissement du nombre d'institutions de formation ; elles sont passées de 66 à 96, soit un taux d'accroissement de 45%, (dont 37% pour le public et 60% pour le privé).

La période 2006-2007 a connu une baisse (66-59), pendant qu'une stagnation a été constatée de 2012 à 2013 (81-81) et le pic est observé en 2014 (96).

1.2 PART DE CHAQUE REGION DANS LE TOTAL DES ETABLISSEMENTS EN 2014

Graphique 1.2 Part de chaque région dans le total des établissements 2014



Ce graphique montre une répartition inéquitable de l'offre de formation sur l'étendue du territoire national.

Sur les huit (8) régions administratives, six (6) sont à moins de 10% de l'offre de formation professionnelle et technique. Ce sont : Mamou, Faranah, Boké, Kindia, Labé et N'Zérékoré. Des deux autres régions qui sont au-dessus de 10%, Conakry détient la plus grande offre (38,5%), suivie de Kankan (11,5%).

La persistance de la faiblesse de l'offre de formation s'expliquerait entre autres par :

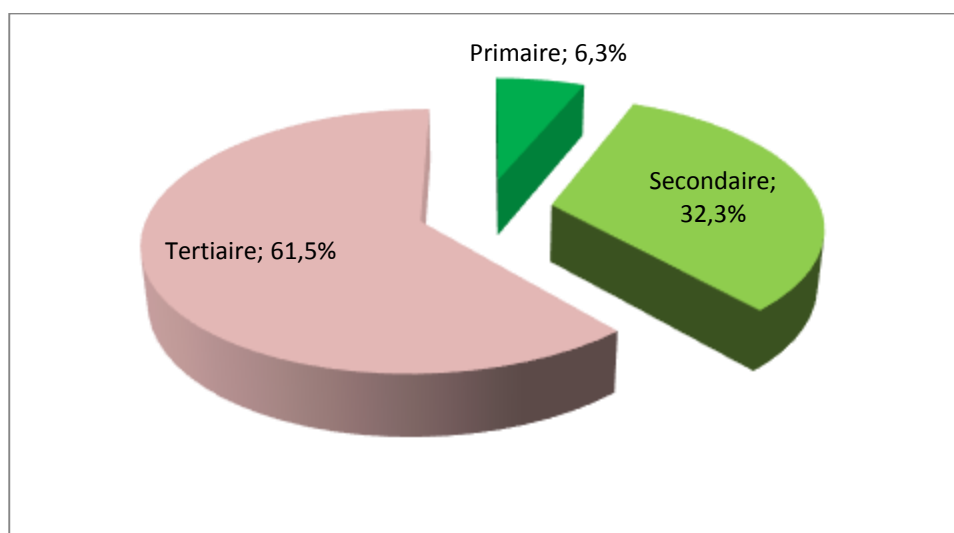
- un processus de décentralisation et de déconcentration timide en termes de formation technique et professionnelle;
- un faible engouement des promoteurs pour la création d'écoles privées techniques et professionnelles qui sont généralement onéreuses et l'insuffisance de ressources humaines et de postes de stages pour dispenser des formations pertinentes ;
- l'absence de stratégie d'appui à la promotion de la formation professionnelle et technique privée ;
- une faible motivation des jeunes, de leurs parents pour la formation professionnelle et une tendance généralisée à la poursuite des études supérieures ;
- une offre d'emploi relativement réduite due à la concentration des activités économiques dans certaines régions au détriment d'autres d'une part et d'autre part, l'inadéquation formation-emploi.

La zone de Conakry, avec ses 38,5%, abrite le plus grand nombre d'établissements de formation professionnelle du pays. Cette situation pourrait entre autres s'expliquer par :

- l'implantation dans la zone de la majorité des unités commerciales, industrielles, artisanales minières et de nombreux autres services ;
- la diversité et la concentration des activités économiques ;
- la forte concentration de la population entraînant une forte demande de scolarisation ;
- la facilité de disposer de ressources humaines et matérielles pour la formation ;
- une offre d'emploi potentiellement plus élevée ;
- la facilité des démarches administratives pour la création d'écoles privées et leur rentabilisation.

1.3 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014

Graphique 1.3 Répartition des Etablissements par Secteur d'activités en 2014



Ce graphique fait ressortir la prédominance significative du secteur tertiaire (61,5%) dans les offres de formation professionnelle, contre 32,3% et 6,3% respectivement pour les secteurs secondaire et primaire de l'économie. Cette situation s'expliquerait par le coût relativement faible des investissements dans le tertiaire, les opportunités d'emploi et de revenus par rapport aux autres secteurs d'activités.

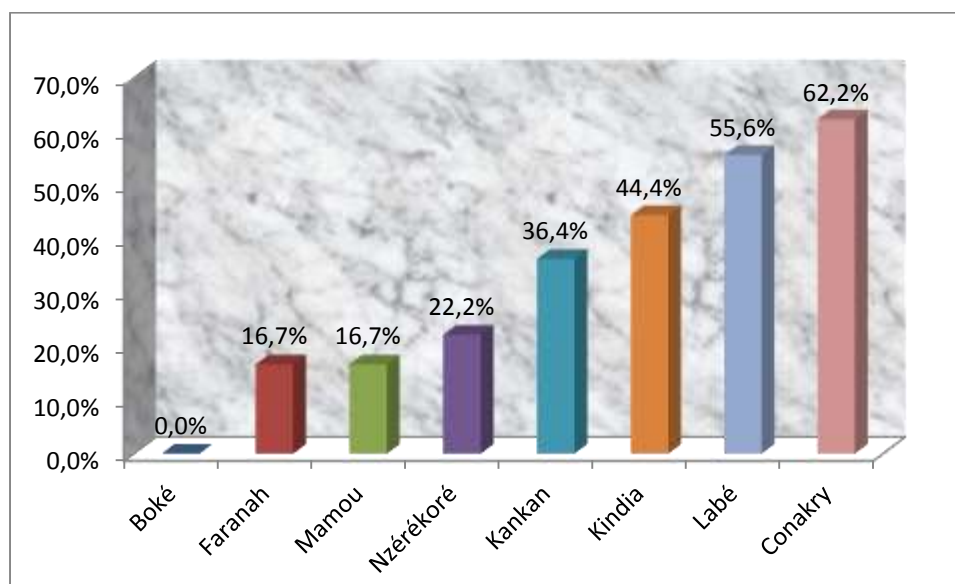
La proportion qu'occupent ces deux derniers secteurs contraste nettement avec les potentialités agricoles et minières du pays, qui offriront les plus grandes perspectives d'emplois dans les prochaines années. A titre illustratif, il convient de mentionner que 80% de la population active vivent d'activités essentiellement agropastorales.

Parlant des mines, en plus des 2/3 des réserves mondiales de bauxite et de plus de 20 milliards de tonnes de fer, la Guinée dispose de plusieurs autres minéraux importants.

En conséquence, les offres de formation devraient mieux s'inscrire dans une logique d'adéquation de la formation aux besoins du milieu socioéconomique.

1.4 PART DU PRIVE DANS LE TOTAL DES ETABLISSEMENTS PAR REGION EN 2014

Graphique 1.4 Part du privé dans le total des Etablissements par région en 2014



On constate que l'offre de formation professionnelle du secteur privé est répartie de manière très disparate dans le pays, allant de 0% (Boké) à 62,2% pour la région de Conakry.

La plus grande offre se situe à Conakry (62,2%), suivie de Labé (55,6%), de Kindia (44,4%), de Kankan (36,4%), de N'Zérékoré (22,2%), de Mamou et Faranah (16,7%).

Cet état de fait pour la zone de Conakry pourrait s'expliquer par :

- une forte concentration de la population entraînant du coup, une forte demande de scolarisation ;
- la facilité de création et d'ouverture d'écoles professionnelles privées.

Aussi, les régions de Kindia et de Labé occupent-elles respectivement les deuxième et troisième places. Toutefois, il est à noter que ces établissements privés sont tous concentrés dans les chefs lieux de ces régions.

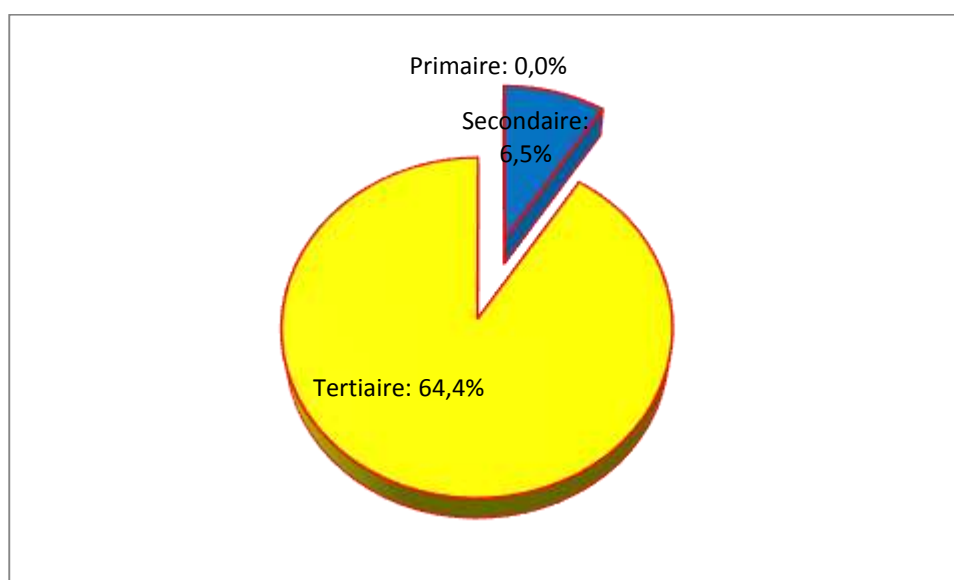
En ce qui concerne la région de Boké (0%), l'absence d'établissements privés de formation professionnelle s'expliquerait par la non participation de ceux-ci à l'enquête.

De même, la faible implantation d'écoles professionnelles privées dans la région de Faranah est liée au fait que jusqu'à une période récente, les jeunes de la localité étaient très peu sensibilisés à la formation professionnelle, avec pour corollaire une faible fréquentation du CFP public existant. Toutefois, les récentes découvertes des gisements de fer et la probabilité d'implantation de sociétés minières commencent à influencer la demande de scolarisation dans la zone. Cette situation encouragera très certainement, pour les prochaines années, les promoteurs à s'investir dans la création d'écoles privées surtout dans le secteur du Génie.

Par ailleurs, en dépit de la forte pression scolaire des régions de N'Zérékoré, Mamou et Faranah, l'offre de formation professionnelle privée est encore en deçà des attentes.

1.5 PART DU PRIVE DANS LE NOMBRE D'ETABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014

Graphique 1.5 Part du privé dans le nombre d'Etablissements par secteur d'activités en 2014



Il est aisé de constater sur ce graphique que si l'offre de formation professionnelle privée vient relayer les efforts de l'Etat en matière d'accès, celle-ci est essentiellement concentrée dans le secteur tertiaire (64,4%).

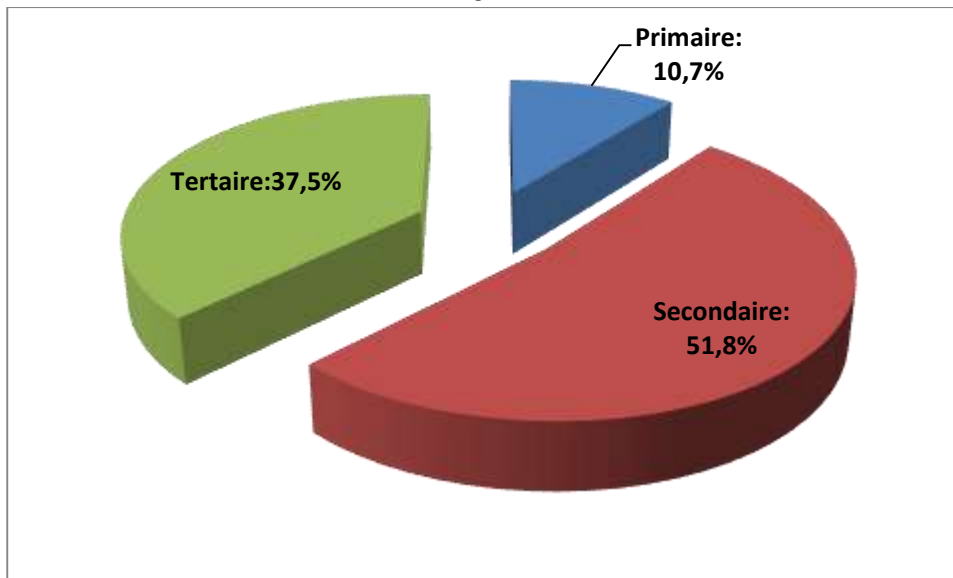
En dépit du fort potentiel agropastoral dont dispose le pays, il est à observer l'absence d'investissement du privé dans ce secteur éminemment porteur d'emplois.

Quant au secteur secondaire (6,5%), il reste encore faible par rapport aux potentialités économiques et aux grandes perspectives d'emplois qu'il pourrait offrir pour les prochaines années

Dans l'hypothèse de la mise en place de grands projets énergétiques, industriels, miniers,....

1.6 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DU PUBLIC SELON LE SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014

Graphique 1.6 Répartition des Etablissements du public selon le secteur d'activités en 2014



Il ressort de ce graphique que les institutions publiques évoluant dans le secteur secondaire (51,8%) priment sur les deux autres secteurs (tertiaire 37,5% et primaire 10,7%). Il s'en suit, comme mentionné plus haut, que l'offre de formation privée dans le tertiaire dépasse celle du public. Aussi, faudrait-il remarquer que le secteur secondaire public a connu un regain par la création et/ou la reconversion de nombreux centres d'apprentissage et de formation professionnelle post primaire et secondaire.

1.7 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR REGION ET PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014

Tableau 1.1 Répartition des Etablissements par région et par secteur d'activités en 2014

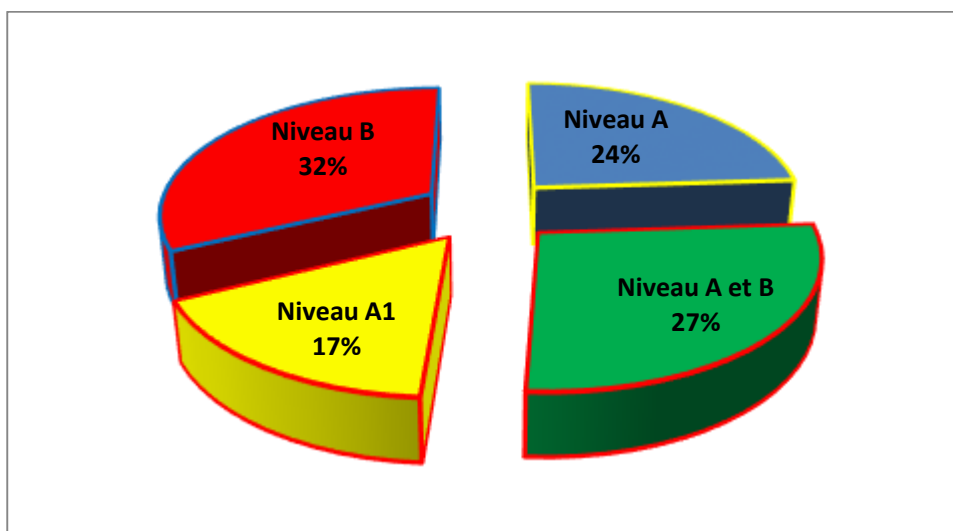
Région	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
BOKE	1	6	2	9
CONAKRY	0	9	28	37
FARANAH	0	3	3	6
KANKAN	1	5	5	11
KINDIA	0	2	7	9
LABE	0	2	7	9
MAMOU	2	2	2	6
N'ZÉREKORÉ	2	2	5	9
Total	6	31	59	96

Ce tableau interpelle, encore une fois, sur l'équilibre à trouver entre l'offre de formation dans les trois secteurs de l'économie. Le secteur primaire reste encore le parent pauvre, pendant que le tertiaire se taille la grande part.

Par rapport à la répartition géographique des institutions de formation, les régions de Kindia, Labé, Faranah et Conakry ne disposent d'aucune institution du primaire en dépit de leurs conditions favorables à une production diversifiée.

1.8 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LE TYPE EN 2014

Graphique 1.7 Répartition des Etablissements selon le type en 2014

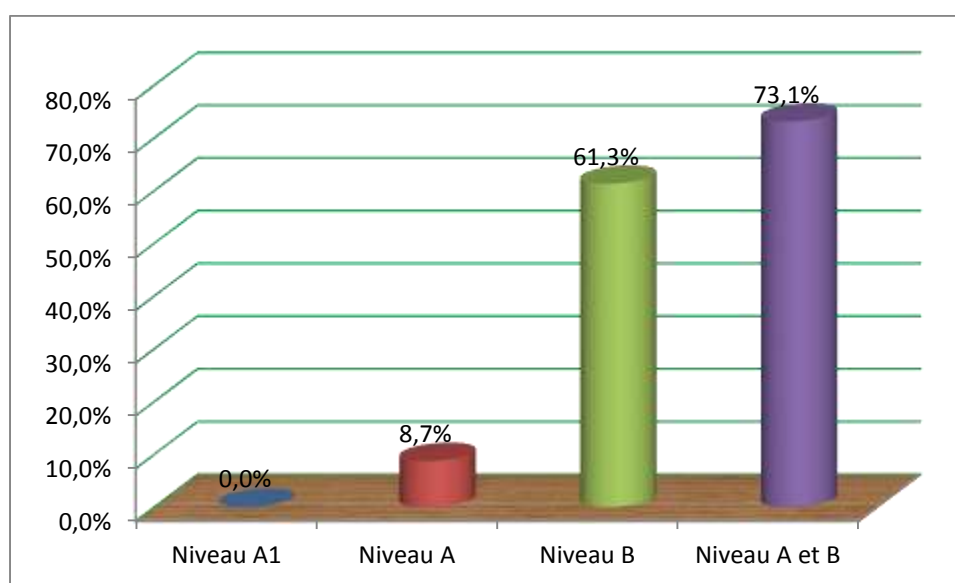


Dans le graphique, le niveau "A₁" correspond aux ouvriers qualifiés, "A" aux agents techniques, "B" techniciens supérieurs et assimilés.

Sur les 4 niveaux de formation en ETFP, en 2014 le niveau B (32%) dépasse quelque peu le niveau "A & B" (27%). Cependant le niveau "A" est représenté à 41% dont 17% pour "A₁" post primaire. Le niveau "A & B" représente les institutions dans lesquelles cohabitent les formations de type "A" et "B". La représentativité des différents niveaux telle que obtenue par les enquêtes interpelle les décideurs une fois encore sur la problématique du renversement de la pyramide professionnelle dans notre pays.

1.9 PART DU PRIVE DANS LE NOMBRE D'ETABLISSEMENTS SELON LE NIVEAU EN 2014

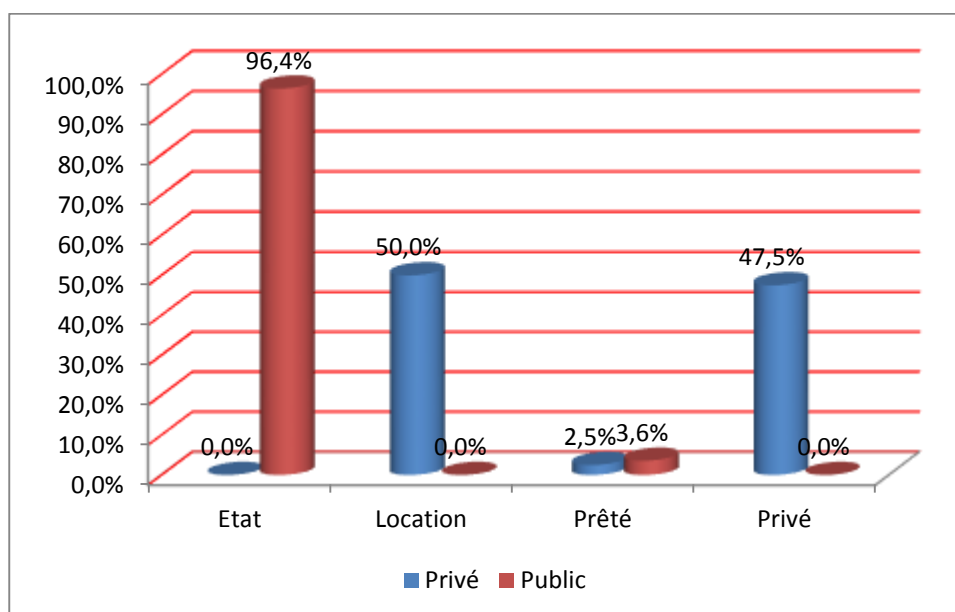
Graphique 1.8 Part du privé dans le nombre d'Etablissements selon le niveau en 2014



Les niveaux A₁ et A sont à la traîne (0 et 8,7%) au regard à l'existence d'un important vivier pour ces niveaux. La proportion du niveau "A" pourrait être bonifiée dans l'hypothèse de la séparation des institutions du niveau A & B.

1.10 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SELON LE STATUT D'OCCUPATION DES LOCAUX EN 2014

Graphique 1.9 Répartition des Etablissements selon le statut d'occupation des locaux en 2014

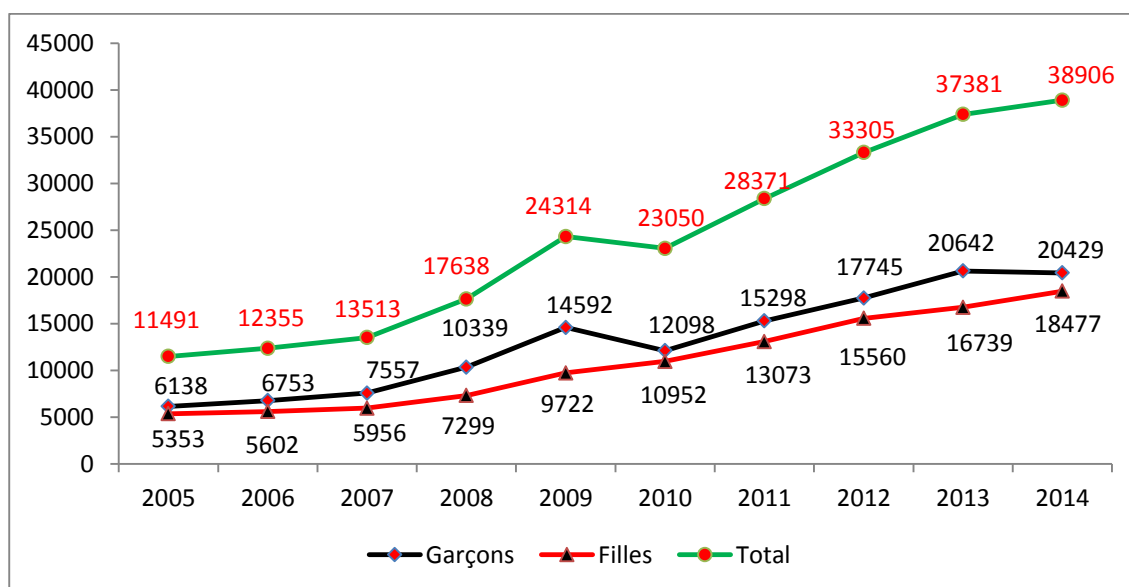


47,5% des écoles privées disposent de leurs propres infrastructures contre 96,4% pour les écoles publiques. La moitié des institutions privées (50,0%) font recours à la location et 2,5% à l'emprunt alors que seuls 3,6% font l'objet d'emprunt au niveau du public.

Chapitre 2. EFFECTIFS DES ELEVES DANS LES STRUCTURES D'ETFP

2.1. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE 2005 A 2014

Graphique 2.1 Evolution des effectifs de 2005 à 2014



De 2005 à 2014, on note une évolution progressive et significative des effectifs dans les établissements d'ETFP. En effet, les effectifs des apprenants sont passés de 11491 à 38906 sur la période soit un accroissement moyen de 2741 élèves par an soit 23,9%. Cependant, une régression est à noter entre les années 2009 et 2010.

Le nombre de garçons reste supérieur à celui des filles, malgré une certaine amélioration de l'accès de ces dernières.

Cet accroissement s'expliquerait par :

- le faible taux de transition entre les cycles du secondaire d'une part, et entre le secondaire et le supérieur d'autre part ;
- un meilleur taux d'insertion sur le marché de l'emploi par rapport aux finissants de l'enseignement supérieur ;
- les perspectives dans le secteur minier et autres secteurs porteurs de croissance, de même que l'émergence de nouveaux pools d'emplois dans divers domaines.
- les campagnes de sensibilisation menées par le Ministère de l'ETFP-ET et ses partenaires à travers divers créneaux comme les salons de l'emploi, les journées porte ouverte.

2.2 REPARTITION DES APPRENANTS PAR REGION ET PAR STATUT EN 2014

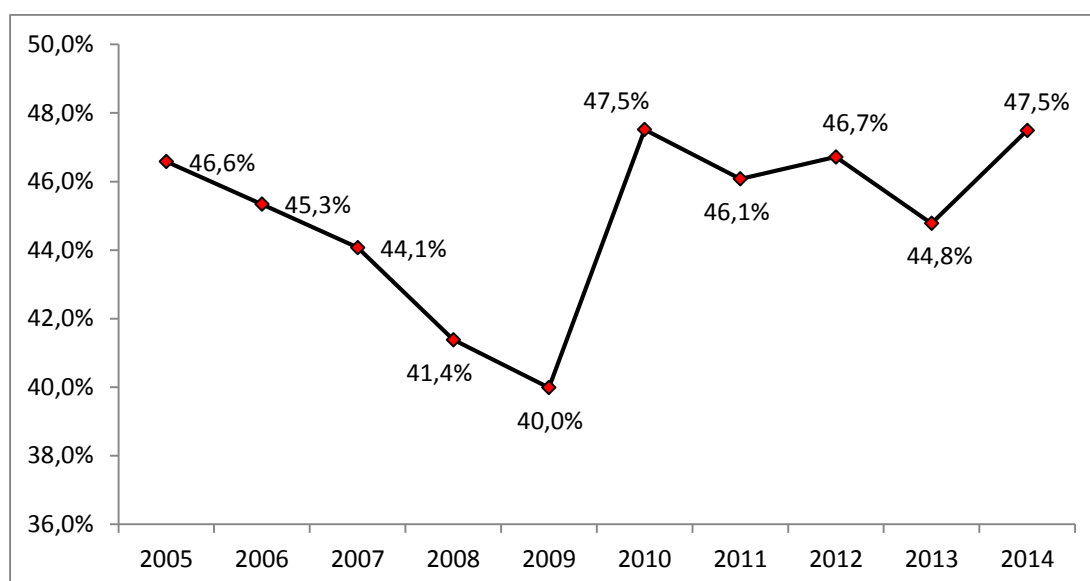
Tableau 2.1 Répartition des apprenants par région et par statut en 2014

Région	Privé			Public			TOTAL		TOTAUX
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
BOKE			0	2864	1529	4393	2864	1529	4393
CONAKRY	1692	4868	6560	7711	4477	12188	9403	9345	18748
FARANAH	93	94	187	655	732	1387	748	826	1574
KANKAN	273	144	417	2258	1109	3367	2531	1253	3784
KINDIA	192	613	805	1356	867	2223	1548	1480	3028
LABE	114	398	512	569	1281	1850	683	1679	2362
MAMOU	60	273	333	293	217	510	353	490	843
N'ZÉREKORÉ	78	182	260	2221	1693	3914	2299	1875	4174
Total général	2502	6572	9074	17927	11905	29832	20429	18477	38906

Il découle de ce tableau, que les plus grands effectifs d'apprenants en ETEFP public et privé se retrouvent à Conakry (18748). Les régions de Boké (4393) et de Nzérékoré (4174) sont dans le même ordre de grandeur des effectifs et suivies par ordre décroissant des régions de Kankan (3784), Kindia(3028), Labé (2362), Faranah (1574) et Mamou (843).

S'agissant du statut, les institutions publiques totalisent 29832 apprenants soit 77%, contre 9074 pour le secteur privé soit 23% des effectifs.

Graphique 2.2 Evolution de la part des filles dans les effectifs de 2005 à 2014



Il ressort de l'analyse du graphique que le taux d'inscription des filles varie en dents de scie entre :

- 2005-2009, une baisse régulière des effectifs (de 46,6% à 40,0%) ;
- 2009-2010, un accroissement sensible (de 40,0% à 47,5%);
- 2010-2011, une légère baisse (de 47,5% à 46,1%) ;
- 2011-2012, un léger accroissement (de 46,1% à 46,7%) ;
- 2012-2013, une baisse (de 46,7% à 44,8%).
- 2013-2014, une légère croissance (de 44,8% à 47,5%).

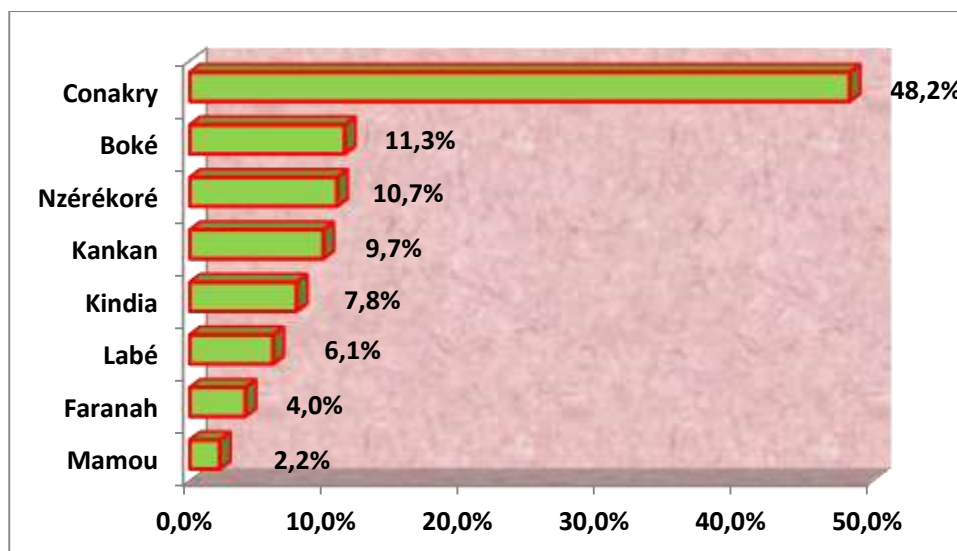
Pour la période allant de 2005 à 2009, la baisse régulière des effectifs pourrait s'expliquer par les facteurs suivants :

- la méconnaissance du dispositif de formation technique et professionnelle.
- l'engouement des jeunes vers l'enseignement supérieur surtout après la suppression du concours d'accès dans les institutions universitaires ;
- la faible insertion des sortants sur le marché de l'emploi ;

L'accroissement sensible observé entre 2009 et 2010 serait le résultat des larges sensibilisations menées conjointement par le Département et ses partenaires à travers le pays.

2.4 PART DE CHAQUE REGION DANS LE TOTAL DES EFFECTIFS EN 2014

Graphique 2.3 Part de chaque région dans le total des effectifs en 2014



Ce graphique montre une grande disproportion (de 2,2 % à 48,2 %) entre les effectifs des différentes régions.

Les effectifs les plus faibles se retrouvent à Mamou (2,2%), Faranah (4%), Labé (6,1%) et Kindia (7,8%), Kankan (9,7%).

Les régions de N'Zérékoré(10,7%) et Boké (11,3%)possèdent des effectifs modestes comparés à ceux de Mamou, Faranah, Labé et Kindia.

Par contre, la région de Conakry (48,2%), adossée aux zones industrielles et minières en activité, regorgent les plus gros effectifs d'apprenants.

2.5 TAUX D'ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS ENTRE 2005 ET 2014

Tableau 2.2 Taux d'accroissement des effectifs entre 2005 et 2014

Région	Garçons	Filles	Total
Boké	20,2%	22,4%	21,0%
Conakry	14,3%	16,2%	15,2%
Faranah	19,4%	37,5%	25,8%
Kankan	20,0%	8,1%	14,6%
Kindia	7,3%	7,7%	7,5%
Labé	6,8%	9,8%	8,8%
Mamou	7,3%	27,8%	14,9%
Nzérékoré	13,3%	16,5%	14,7%
Total	14,3%	14,8%	14,5%

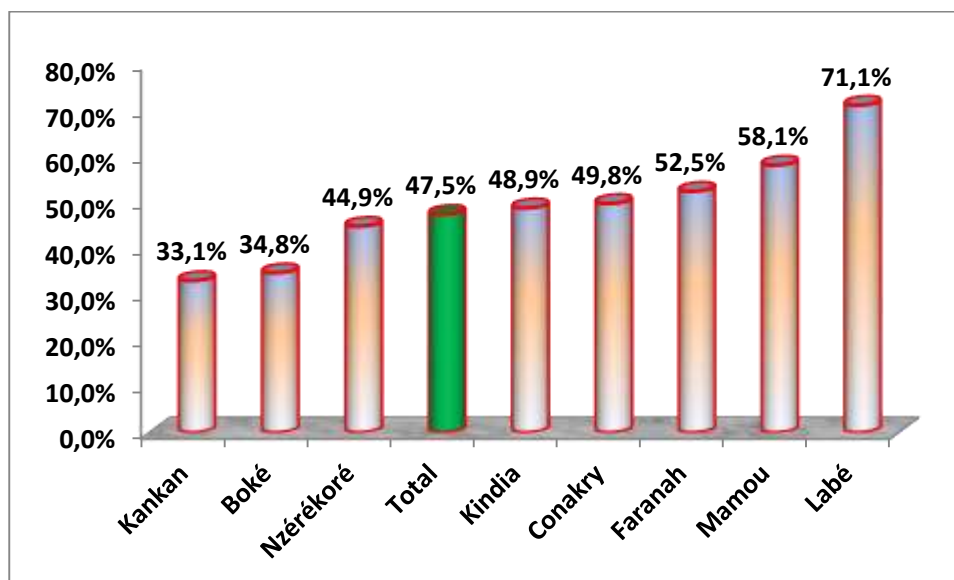
Le taux d'accroissement des effectifs varie entre 7,5% (Kindia), 8,8% (Labé) à 25,8% (Faranah), ce qui dénote un grand écart entre les régions.

Le taux d'accroissement des régions de Mamou (14,9%), N'Zérékoré (14,7%), Kankan (14,6%), Conakry (15,2%) reste significatif mais insuffisant.

Les taux les plus élevés s'observent à Faranah (25,8%) et Boké (21%) tandis que les plus faibles se retrouvent à Kindia (7,5%) et à Labé (8,8%).

2.6 PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS DE CHAQUE REGION EN 2014

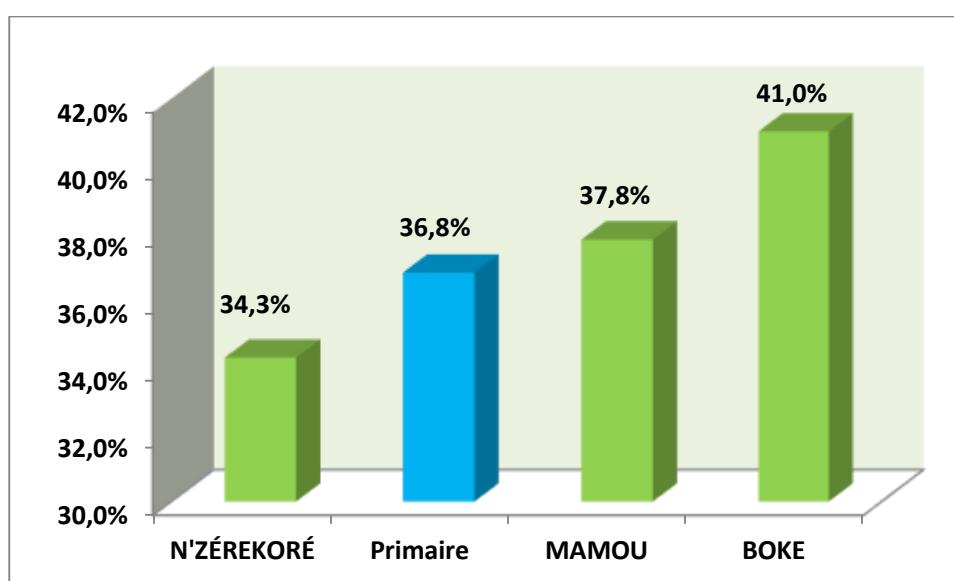
Graphique 2.4 Part des filles dans les effectifs de chaque région en 2014



A l'exception des régions de Kankan (33,1%), Boké (34,8%) et N'Zérékoré (44,9%), la proportion des filles dans les effectifs des autres régions dépasse la moyenne pays (47,5%). Elle se situe au-dessus de cette moyenne pour les régions de Kindia (48,9%), Conakry (49,8%), Faranah (52,5%), Mamou (58,1%) et Labé (71,1%). La moyenne nationale bien que significative, n'a toutefois pas encore atteint la parité souhaitée entre les sexes.

2.7 PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS PAR REGION ET PAR SECTEUR EN 2014

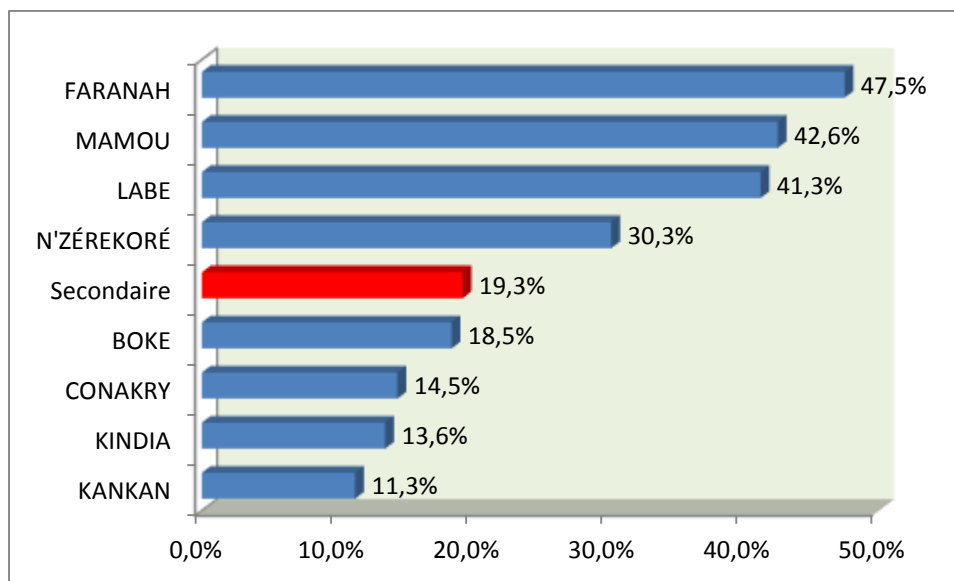
Graphique 2.5 Part des filles dans le secteur primaire de chaque région en 2014



Au niveau du secteur primaire, la région de Boké détient la proportion la plus élevée (41,0%). Elle est suivie de Mamou (37,8%) et N'Zérékoré (34,3%), pour une moyenne nationale de

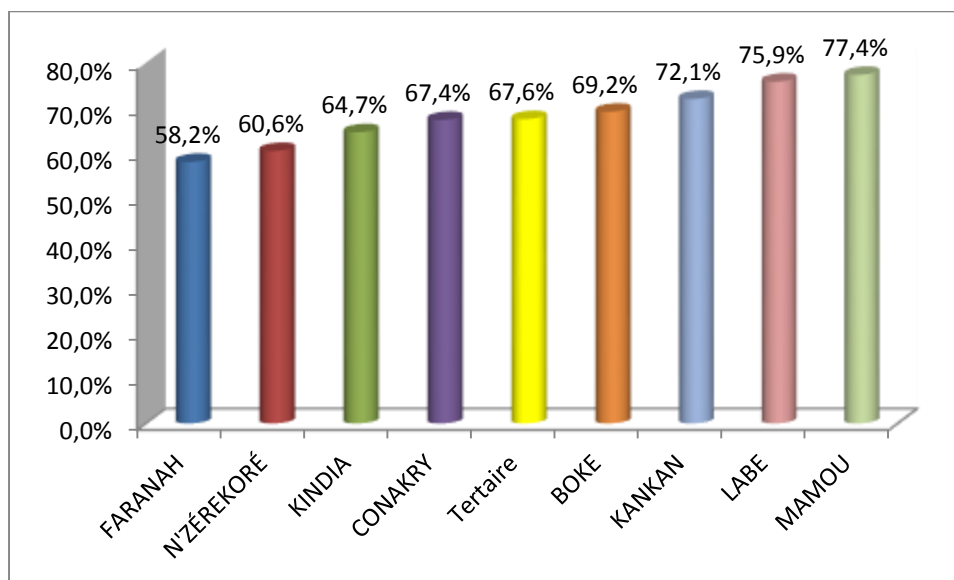
36,8%. En dépit de l'existence d'une ENAE à Kankan, les effectifs n'ont pas été renseignés dans la fiche de collecte des données.

Graphique 2.6 Part des filles dans le secteur secondaire de chaque région en 2014



La moyenne nationale d'inscription des filles dans le secteur secondaire est de 19,3%. Les régions de Boké (18,5%), Conakry (14,5%), Kindia (13,6%) et Kankan (11,3%), sont en dessous de cette moyenne. Par contre, les régions de Faranah (47,5%), Mamou (42,6%), Labé (41,3%) et N'Zérékoré (30,3%) dépassent la moyenne nationale avec Faranah en tête de liste.

Graphique 2.7 Part des filles dans le secteur tertiaire de chaque région en 2014

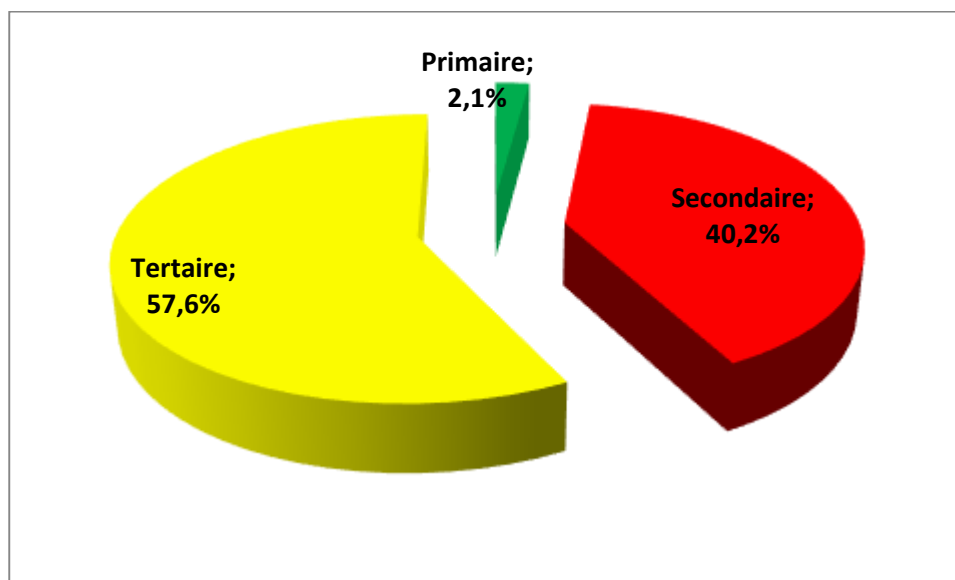


La moyenne nationale du tertiaire (67,6%) dépasse celle des deux autres précédents (36,8% pour le primaire et 19,3% pour le secondaire).

Les régions de Boké (69,2%), Kankan(72,1%), Labé (75,9%) et Mamou (77,4%) dépassent la moyenne nationale et les quatre autres sont en dessous : Conakry (67,4%), Kindia (64,7%), N'Zérékoré (60,6%) et Faranah (58,2%).

2.8 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE EN 2014

Graphique 2.8 Répartition des effectifs par secteur d'activités en 2014

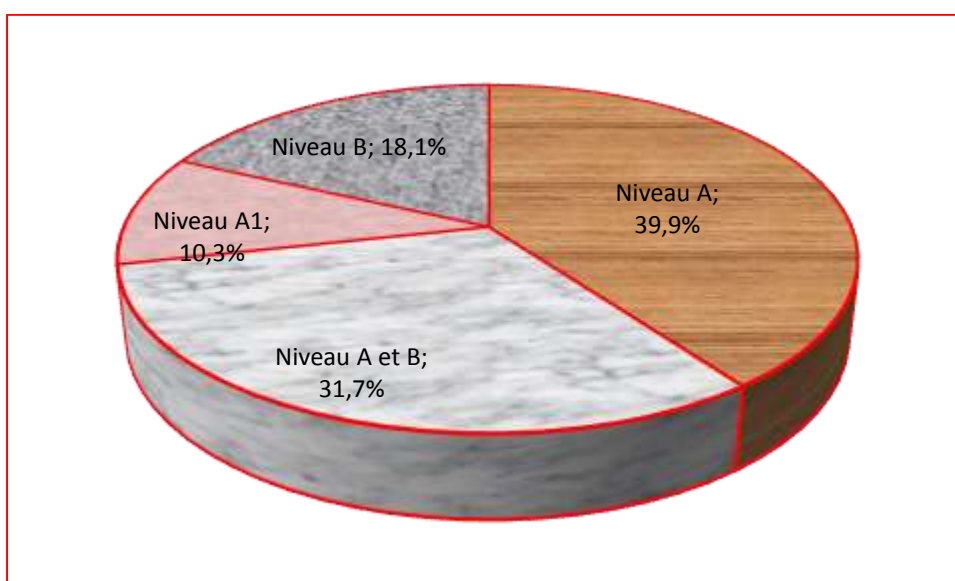


L'analyse de ce graphique ressort que les effectifs d'apprenants sont proportionnels au nombre d'établissements par secteur d'activités.

Les effectifs les plus élevés se retrouvent dans le secteur tertiaire (57,6%), suivi du secteur secondaire (40,2%). Le secteur primaire renferme le plus faible effectif (2,1%) alors qu'il devrait former suffisamment de ressources humaines pour le développement et la modernisation de ce secteur afin de contribuer à l'auto suffisance alimentaire, à la relance des cultures industrielles sources de devises et à l'amélioration des revenus.

2.9 REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT EN 2014

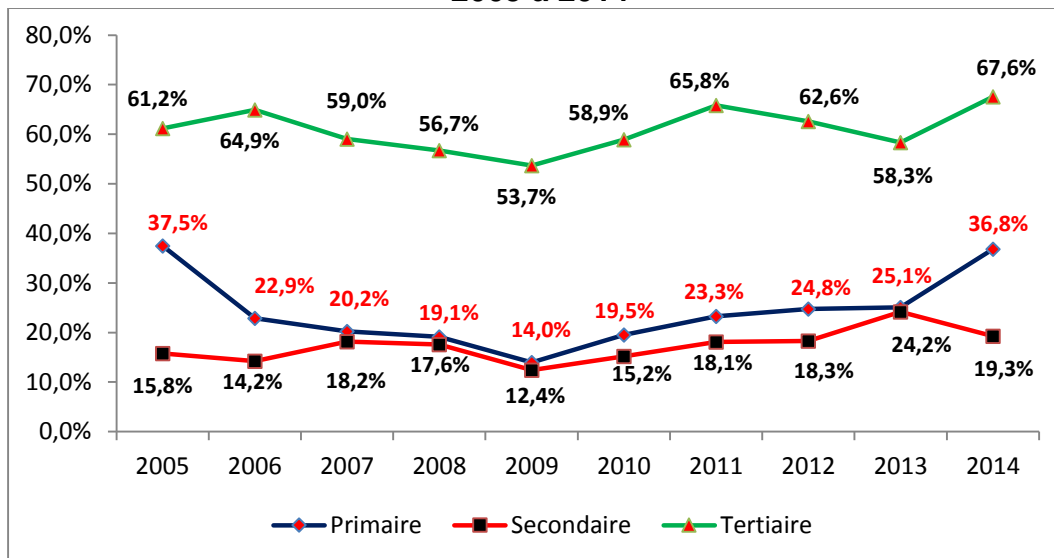
Graphique 2.9 Répartition des effectifs selon le type d'établissement en 2014



Selon le type d'établissement, le niveau "A" renferme le plus grand nombre d'apprenants (39,4%). Il est suivi des institutions de type "A & B" (31,7%) contre 18,1% pour le type "B". Les institutions de type "A₁" enrôlent 10,3% des apprenants en ETEFP.

2.10 EVOLUTION DE LA PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITES DE 2005 A 2014

Graphique 2.10 Evolution de la part des filles dans les effectifs par secteur d'activités de 2005 à 2014



La première constatation à la lecture de ce graphique est l'accroissement des effectifs des filles dans le secteur secondaire qui passe de 15,8% à 19,3%.

La courbe du secteur tertiaire comporte cinq phases :

- une progression de 2005 (61,2%) à 2006 (64,9%) ;
- une régression de 2006 à 2009 (64,9 à 53,7%) ;
- une progression sensible de 2009 à 2011 (53,7 à 65,8%) ;
- une régression de 2011 à 2013 (65,8 à 58,3%) ;
- un accroissement de 2013 à 2014 (58,3 à 67,6%).

L'évolution de la part des filles dans le secteur primaire comporte trois phases :

- une chute de 2005 (37,5%) à 2009 (14,0%) ;
- une progression importante de 2009 (14,0%) à 2013 (25,1%).
- Une poursuite de la progression entre 2013 (25,1 à 36,8%).

En ce qui concerne le secteur secondaire, on note cinq phases dans l'évolution des effectifs des filles :

- une régression de 2005 (15,8%) à 2006 (14,2%) ;
- une progression de 2006 (14,2%) à 2007 (18,2%) ;
- une régression de 2007 (18,2%) à 2009 (12,4%) ;
- une progression de 2009 (12,4%) à 2013 (24,2%) ;
- une régression entre 2013 (24,2%) et 2014 (19,3%).

Il est à constater que les pics de régression pour les trois secteurs coïncident à 2009, année au cours de laquelle la Guinée a connu des perturbations sociopolitiques.

2.11 PART DE CHAQUE REGION DANS LES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2014

Tableau 2.3 Part de chaque région dans les effectifs par secteur d'activités en 2014

Région	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Total
BOKE	28,0%	18,2%	5,8%	11,3%
CONAKRY	0,0%	39,7%	55,9%	48,2%
FARANAH	0,0%	5,4%	3,3%	4,0%
KANKAN	0,0%	15,5%	6,1%	9,7%
KINDIA	0,0%	6,0%	9,3%	7,8%
LABE	0,0%	2,1%	9,1%	6,1%
MAMOU	18,7%	1,8%	1,8%	2,2%
N'ZÉREKORÉ	53,3%	11,3%	8,7%	10,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

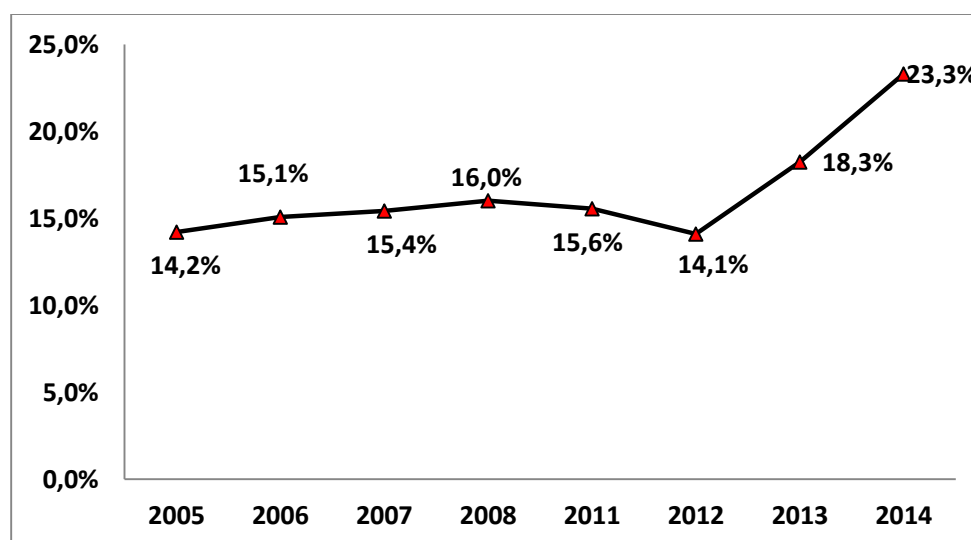
En ce qui concerne le secteur primaire, la plus grande proportion de filles se retrouve dans la région de N'Zérékoré (53,3%), suivie de celles de Boké (28,0%) et de Mamou (18,7%).

Pour le secteur secondaire, en dehors de Conakry qui occupe la première place (39,75%), c'est la région de Boké (18,2%) qui compte les plus grands effectifs au niveau déconcentré. Pour les régions de Kankan (15,5%), N'Zérékoré (11,3%), Kindia (6,0%), Faranah (5,4%) les effectifs restent faibles. Quant aux régions de Labé (2,1%) et Mamou (1,8%), les effectifs sont insignifiants.

S'agissant du secteur tertiaire, Conakry enregistre le plus grand effectif (55,9%). Les effectifs sont faibles au niveau des régions de Kindia (9,3%), Labé (9,1%), N'Zérékoré (8,7%), Kankan (6,1%) et insignifiants à Faranah (3,3%) et Mamou (1,8%).

2.12 EVOLUTION DE LA PART DU PRIVE DANS LES EFFECTIFS DE 2005-2014

Graphique 2.11 Evolution de la part du privé dans les effectifs de 2005 à 2014

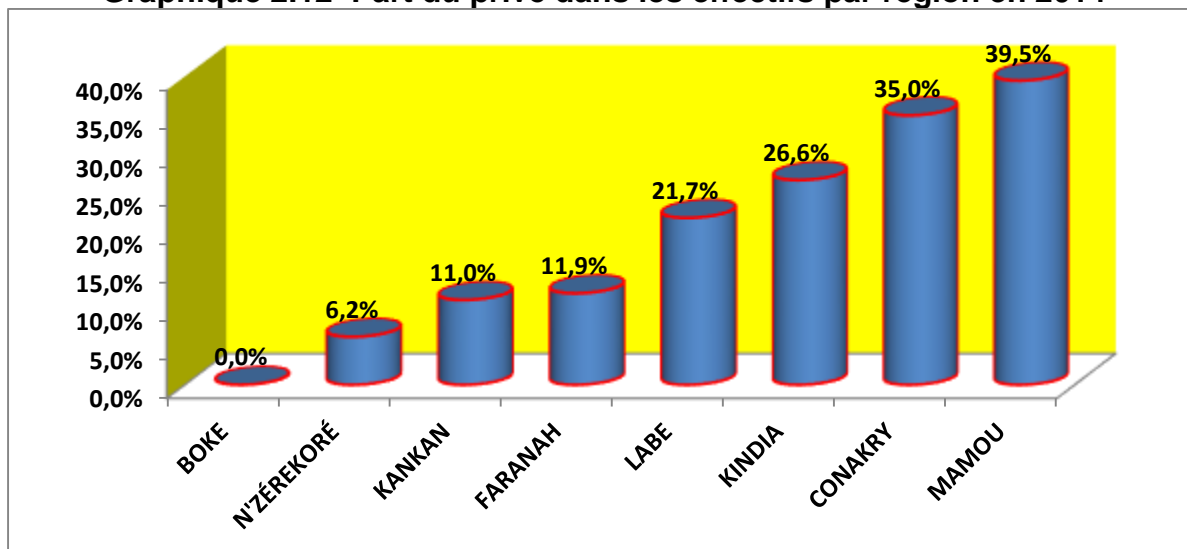


L'analyse de la courbe démontre que :

- de 2005 (14,2%) à 2008 (16,0%), il y a eu un accroissement de la part du privé dans les effectifs ;
- de 2008 à 2012 (14,1%), une baisse des effectifs a été enregistrée, alors que,
- de 2012 à 2014 (23,3%), on a noté une augmentation significative des effectifs.

2.13 PART DU PRIVE DANS LES EFFECTIFS PAR REGION EN 2014

Graphique 2.12 Part du privé dans les effectifs par région en 2014

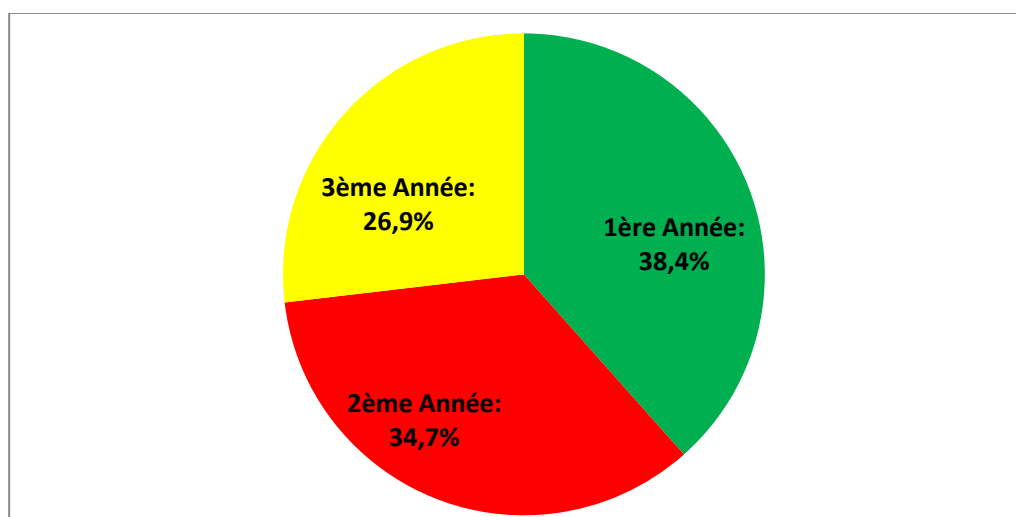


L'observation du graphique indique que :

- la région de Mamou détient la plus grande part du privé dans les effectifs (39,5%), suivie de Conakry (35,0%), Kindia (26,6%), Labé (21,7%), Faranah (11,9%) et Kankan (11,0%);
- la région de N'Zérékoré (6,2%), a une faible part du privé dans les effectifs ;
- la part du privé dans les effectifs est nulle (0,0%) pour la région de Boké.

2.14 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANNEE D'ETUDE EN 2014

Graphique 2.13 Répartition des effectifs par année d'étude en 2014



Le graphique démontre une baisse progressive des effectifs de la première à la troisième année :

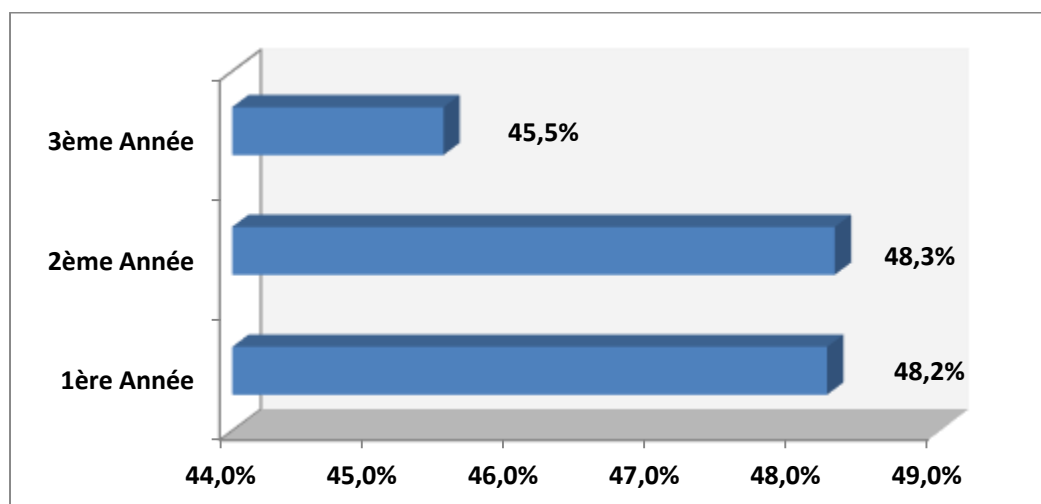
- 1^{ère} année (38,4%) ;
- 2^{ème} année (34,7%) et

- 3^{ème} année (26,9%).

Cela s'explique par le fait que de la rentrée à la sortie, il y a toujours des déperditions liées à diverses raisons (redoublements, abandons, congés académiques, décès ...)

2.15 PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS PAR ANNEE D'ETUDE EN 2014

Graphique 2.14 Part des filles dans les effectifs part année d'étude en 2014



L'observation du graphique révèle une baisse progressive des effectifs de la clientèle féminine de la première à la troisième année (48,2 à 45,5%) ; une stagnation des proportions entre 1^{ère} et 2^{ème} années (48,2 à 48,3%).

Ce décroissement des effectifs des filles trouve son explication dans le fait que, comme précédemment, de la rentrée à la sortie, il y a toujours des déperditions liées à diverses raisons.

2.16 PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS PAR ANNEE D'ETUDE ET PAR REGION EN 2014

Tableau 2.4 Part des filles dans les effectifs par année d'étude et par région en 2014

Région	%Fille 1 ^{ère} année	%Fille 2 ^{ème} année	%Fille 3 ^{ème} année
BOKE	38,0%	33,7%	32,1%
CONAKRY	51,5%	50,8%	46,2%
FARANAH	60,9%	47,6%	45,8%
KANKAN	22,9%	33,0%	42,8%
KINDIA	49,2%	47,1%	52,6%
LABE	71,3%	71,4%	70,2%
MAMOU	58,3%	60,2%	54,9%
N'ZÉREKORÉ	45,1%	46,3%	43,1%
Total	48,2%	48,3%	45,5%

Le tableau démontre un fort taux de maintien des filles dans le dispositif durant le cycle de formation. Toutefois le taux enregistré en 3^{ème} année est inférieur à ceux des 1^{ère} et 2^{ème} années ; cela s'explique probablement par la rigueur observée dans les évaluations de passage de la 2^{ème} année à la 3^{ème} année.

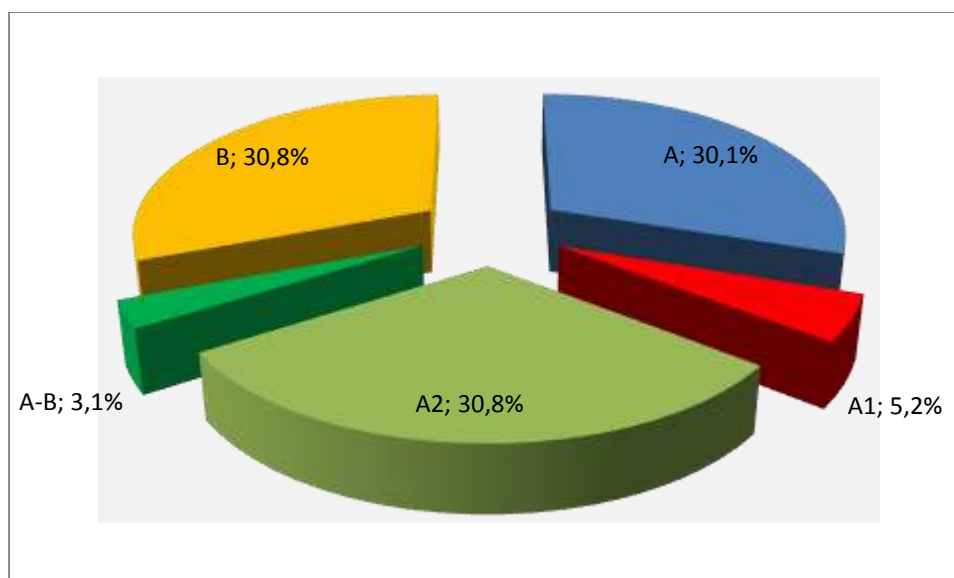
En 1^{ère} année, les parts les plus significatives se retrouvent à Labé (71,3%), Faranah (60,9%), Mamou (58,3%), Conakry (51,5%). Boké détient la plus faible part (38,0%).

En ce qui concerne la 2^{ème} année, les régions de Labé (71,4%), Mamou (60,2%), Conakry (50,8%) ont les parts les plus faibles de filles. Kankan (33,0%) détient la plus faible proportion.

Au niveau de la 3^{ème} année, les plus grandes parts de filles se retrouvent à Labé (70,2%) à Mamou (54,9%), Kindia (52,6%). Les régions de Boké (32,1%), Kankan (42,8%) N'Zérékoré (43,1%), Faranah (45,8%) et Conakry (46,2%) enregistrent les proportions moyennes de filles dans les effectifs.

2.16 PART DE CHAQUE NIVEAU DE FORMATION DANS LE TOTAL DES EFFECTIFS EN 2014

Graphique 2.15 Part de chaque niveau de formation dans le total des effectifs en 2014



Remarque : Le niveau A2 correspond au BEP du secteur privé.

Les niveaux A2 et B avec une proportion égale de 30,8% occupent la plus grande part des différents niveaux. Ils sont suivis par le niveau A (30,1%). Les niveaux A1 et AB ont des proportions marginales respectivement de 5,2 et 3,1%.

NB :

- Le niveau A1 correspondant au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)
- Le niveau A correspondant au CAP ;
- Le niveau A2 correspond au BEP du secteur privé.
- Le niveau B correspondant au BTS ;
- Le niveau A-B formant au CAP et au BTS.

2.17 PART DE CHAQUE REGION DANS LES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2014

Tableau 2.5 Part de chaque région dans les effectifs par niveau de formation en 2014

Région	A	A1	A2	B	Total
BOKE	1,0%	15,0%	23,3%	9,9%	11,3%
CONAKRY	23,1%	52,5%	55,7%	59,2%	48,2%
FARANAH	11,8%	1,7%	0,9%	0,7%	4,0%
KANKAN	28,7%	15,0%	0,1%	0,9%	9,7%
KINDIA	10,1%	4,2%	0,0%	14,7%	7,8%
LABE	8,3%	4,8%	2,5%	8,3%	6,1%
MAMOU	0,5%	3,1%	5,3%	0,7%	2,2%
N'ZÉREKORÉ	16,5%	5,4%	12,2%	5,6%	10,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Pour le niveau A, les régions de Kankan (28,7%), Conakry (23,1%), enregistrent les plus grands effectifs suivis de N'Zérékoré (16,5%), Faranah (11,8%) et Kindia (10,1%). Labé (8,3%), Boké (1,0%) et Mamou (0,5%) les effectifs restent insignifiants.

Pour le niveau A₁, les régions de Conakry (52,5%) détient le plus gros effectif et suivie de Boké et Kankan (15,0%) enregistrent effectifs raisonnables.

Les régions de Nzérékoré (5,4%) de Labé (4,8%), de Kindia (4,2%) et Mamou (3,1%), ont des effectifs très faibles.

Pour le niveau A₂, la région de Conakry (55,7%) détient le record, suivie de Boké (23,3%) et de N'Zérékoré (12,2%).

A l'exception de Mamou qui détient 5,0%, les autres régions enregistrent des effectifs nuls.

Pour niveau B, Conakry (59,2%) détient le plus gros effectif et suivie de Kindia (14,7%). Les régions de Boké (9,9%), Labé (8,3%) et N'Zérékoré (5,6%) détiennent des effectifs modestes. Quant aux régions de Kankan, Faranah et Mamou ont des effectifs presque nuls.

2.18 REPARTITION DES EFFECTIFS PAR AGE EN 2014

Tableau 2.6 Répartition des effectifs par âge en 2014

Age	Total	Fille	% par âge sur le total	% par âge sur les filles
<16 ans	140	84	0,4%	0,45%
16 ans	303	202	0,8%	1,09%
17 ans	523	299	1,3%	1,62%
18 ans	1112	662	2,9%	3,58%
19 ans	1486	785	3,8%	4,25%
20 ans	2669	1278	6,9%	6,92%
21 ans	3861	2027	9,9%	10,97%
22 ans	5692	2562	14,6%	13,87%
23 ans	4975	2299	12,8%	12,44%
24 ans	6434	3050	16,5%	16,51%
25 ans	5117	2113	13,2%	11,44%
> 25 ans	6594	3116	16,9%	16,86%
Total	38906	18477	100,0%	100,00%

A l'analyse de ce tableau, il est aisé de remarquer que la tranche d'âge comprise entre 20 et 25 ans représente 73,9% des inscrits en ETEP. Cela dénote que la majeure partie des candidats de cet ordre d'enseignement viennent beaucoup plus par dépôt que par conviction.

La même tendance (72,15%) est presque observée chez les filles.

Chapitre 3. LE PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

3.1 REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU PUBLIC PAR REGION ET PAR SEXE EN 2014

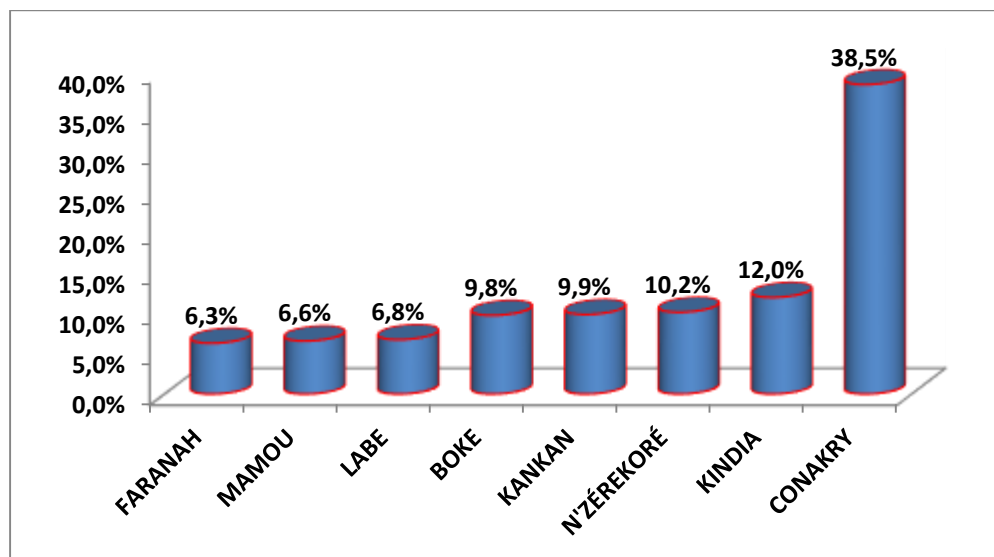
Tableau 3.1 Répartition des enseignants du public par région et par sexe en 2014

Région	Femmes	Hommes	Total	% Femmes
BOKE	18	157	175	10,3%
CONAKRY	99	590	689	14,4%
FARANAH	11	102	113	9,7%
KANKAN	19	158	177	10,7%
KINDIA	29	186	215	13,5%
LABE	10	111	121	8,3%
MAMOU	12	106	118	10,2%
N'ZÉREKORÉ	13	169	182	7,1%
Total	211	1579	1790	11,8%

Du point de vue du personnel enseignant, dans le secteur public, les femmes sont marginales et ne représentent que 11,80%. Aussi, convient-il de noter que 38,5% du personnel évoluent dans la zone de Conakry qui compte le plus grand nombre d'établissements.

3.2 PART DE CHAQUE REGION DANS LE PERSONNEL ENSEIGNANT EN 2014

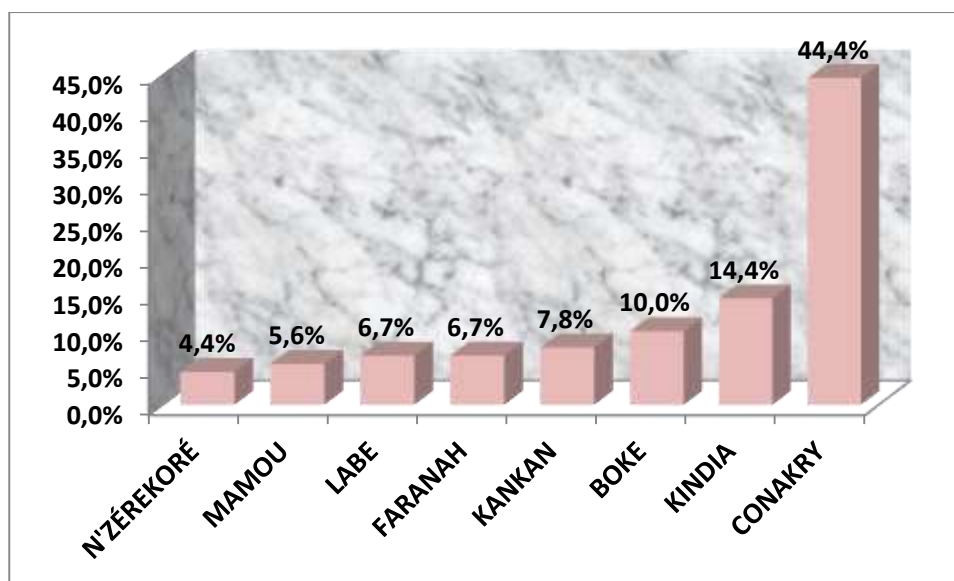
Graphique 3.1 Part de chaque région dans le personnel enseignant en 2014



La région de Conakry regorge le plus gros effectif du personnel enseignant d'ETFP (38,5%), et suivie par Kindia (12,0%) et N'Zérékoré (10,2%). Les régions de Boké et Kankan ont sensiblement la même proportion (respectivement 9,8 et 9,9%). Elles sont suivies par la région de Labé (6,8%) et celles de Mamou (6,6%) et Faranah (6,3%) qui ont les plus faibles effectifs d'enseignants.

3.3 PART DE CHAQUE REGION DANS LE PERSONNEL ENSEIGNANT FEMININ DU PUBLIC EN 2014

Graphique 3.2 Part de chaque région dans le personnel enseignant féminin du public



En dépit de la faible représentativité féminine dans l'effectif enseignant en ETFP au niveau du public (11,80%), la région de Conakry enregistre la plus grande proportion d'effectif féminin (44,4%), suivie des régions de Kindia (14,4%), Boké (10,0%) et Kankan (7,8%). Les régions de Faranah et Labé ont une représentativité identique (6,7%). Celles de Mamou (5,6%) et N'Zérékoré (4,4%) ont les pourcentages les plus faibles d'enseignantes d'ETFP.

3.5 REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT PAR DIPLOME ACADEMIQUE EN 2014

Tableau 3.2 Répartition du personnel enseignant par diplôme académique en 2014

Région	Femme											Homme											Total général		
	AUTRE	BAC	BAC1	BEPC	DEA/DESS/Master2	DEUG/BAC+2	Doctorat/PhD	LICENCE	MAITRISE/MASTER	SANS DIPLOME	Indéterminé	Total Femme	AUTRE	BAC	BAC1	BEPC	DEA/DESS/Master2	DEUG/BAC+2	Doctorat/PhD	LICENCE	MAITRISE/MASTER	SANS DIPLOME		Indéterminé	Total Homme
BOKE		1	2	1	1						13	18	1	2	5	3	51	6	1		6	1	81	157	175
CONAKRY	3	2	4	15	5	5		9	4		52	99	35	33	25	22	63	29		51	85		247	590	689
FARANAH		1		3			1				6	11	14	5		16		4	7		8	1	47	102	113
KANKAN	2	1	1	2		1		1			11	19	2	4	6	8	15	21	1	30	1	6	64	158	177
KINDIA	3		2		4				5		15	29	37		1	11	20	1	1	12	48	1	54	186	215
LABÉ	1		1	2				1			5	10	18		6	10	29			4	22		22	111	121
MAMOU	2		2	1	1						6	12	2	20	4	14	24	10	2	5	7	1	17	106	118
N'ZÉREKORÉ			3			1			1	1	7	13	3	12	29	23	5	16		14	43		24	169	182
Total	11	5	15	24	11	7	1	11	10	1	115	211	112	76	76	107	207	87	12	116	220	10	556	1579	1790

L'observation de ce tableau nous montre que le niveau académique du personnel enseignant en exercice dans les institutions d'ETFP publiques est assez varié. Toutefois le nombre élevé d'enseignants à statut indéterminé (671 sur 1790 soit 37,48%) ne permet pas d'analyser avec précision ce niveau académique.

3.6 REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PUBLIC PAR DIPLOME PROFESSIONNEL EN 2014

Tableau 3.3 Répartition du personnel enseignant du public par diplôme professionnel en 2014

Région	Femme													Homme													Total général
	AUTRE	BEP	BTS	CAP DES/INGENIEUR S	DSSEG/ENS	ENI SPECIALISE	Indéterminé	PEN	PEST	PET	PL	SANS DIPLOME	Total Femme	AUTRE	BTS	CAP	CPMF DES/INGENIEUR S	ENI SPECIALISE	Indéterminé	PEN	PEST	PET	PL	SANS DIPLOME	Total Homme		
BOKE	4		2	7			2	1	2				18	5	12	43				41	4	16	33	3		157	175
CONAKRY	7	1	10	21	2	1	37	2	11	2	4		99	23	19	63	17	5		126	41	132	107	49	8	590	689
FARANAH	4		2	3			1		1				11	5	12	34		2		29	9	8	2		1	102	113
KANKAN	2			4			10		1	2			19	6	1	48	3	3		49	12	12	17	6	1	158	177
KINDIA	4		3				13	4	2	3			29	10	4	7	15	1		56	33	38	11	11		186	215
LABE			1	4	1		3		1				10	4	7	13	6	2		42	14	20		3		111	121
MAMOU	2					1	5		2	1	1		12	4	10	13		3	3	24	1	20	26	1	1	106	118
N'ZÉREKORÉ			3	3			2		1	1		3	13	5	32	29	9	9	1	13	22	19	17	6	7	169	182
Total	23	1	21	42	3	1	73	7	21	9	5	3	211	62	97	250	50	25	4	380	136	265	213	79	18	1579	1790

L'observation de ce tableau nous montre que le personnel enseignant réellement habilité à exercer dans les institutions d'enseignement, en dehors des spécialistes du milieu professionnel, constitue 11,78% au niveau du personnel féminin et 88,22% au niveau des hommes.

3.7 REPARTITION DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU PUBLIC SELON LE STATUT - 2014

Tableau 3.4 Répartition du personnel enseignant du public selon le statut en 2014

Région	Femme					Homme					Total général		
	Contractuel_Etat	Contractuel_Loc	Fonctionnaire	Indéterminé	Total Femme	Contractuel_Etat	Contractuel_Loc	Contractuel_Etat	Contractuel_Loc	Fonctionnaire		Indéterminé	Total Homme
BOKE	4		14		18			11		146		157	175
CONAKRY	15		83	1	99		11	51	5	515	8	590	689
FARANAH			10	1	11			5	5	83	9	102	113
KANKAN	3		12	4	19			41	12	99	6	158	177
KINDIA	7		19	3	29	1		24	7	142	12	186	215
LABE		1	9		10	22			8	80	1	111	121
MAMOU	6		5	1	12			27	4	75		106	118
N'ZÉREKORÉ	1		8	4	13		2	14	1	132	20	169	182
Total	36	1	160	14	211	23	13	173	42	1272	56	1579	1790

Au niveau du personnel enseignant féminin, le nombre de contractuels (37) constitue 17,53% de l'effectif féminin, tandis que chez les hommes, le nombre de contractuels (36) représente 2,27% de l'effectif masculin. La proportion la plus importante est celle des fonctionnaires (1432 soit 80%).

3.8 REPARTITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU PUBLIC SELON LE SEXE - 2014

Tableau 3.5 Répartition du personnel administratif du public selon le sexe en 2014

Région	Femme	Homme	Total	%Femmes
BOKE	5	42	47	10,6%
CONAKRY	39	104	143	27,3%
FARANAH	2	29	31	6,5%
KANKAN	9	46	55	16,4%
KINDIA	18	56	74	24,3%
LABE	7	27	34	20,6%
MAMOU	4	29	33	12,1%
N'ZÉREKORÉ	10	50	60	16,7%
Total	94	383	477	19,7%

On constate sur ce tableau que dans le secteur public, les femmes représentent 19,7% du personnel administratif au niveau national. Par contre au niveau des région Conakry a le taux le plus élevé de femmes dans l'administration (27,3%). Les régions de Kindia (24,3%) et Labé (20,6%) suivent celle de Conakry. Les régions de N'Zérékoré et de Kankan ont sensiblement les mêmes taux (respectivement 16,7 et 16,4%). Les régions de Mamou (12,1%) et Boké (10,6%) précèdent celle de Faranah qui a le plus faible taux (6,5%).

3.9 REPARTITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU PUBLIC PAR DIPLOME ACADEMIQUE EN 2014

Tableau 3.6 Répartition du personnel administratif du public par diplôme académique en 2014

Région	Femme											Homme											Total général		
	AUTRE	BAC	BAC1	BEP	DEA/DESS/Master2	DEUG/BAC+2	Doctorat/PhD	LICENCE MAITRISE/MASTER 1	SANS DIPLOME	Indéterminé	Total Femme	AUTRE	BAC	BAC1	BEP	DEA/DESS/Master2	DEUG/BAC+2	Doctorat/PhD	LICENCE MAITRISE/MASTER 1	SANS DIPLOME	Indéterminé	Total Homme			
BOKE		1	1	1						2	5	1		2		13	3	1		1	1	20	42	47	
CONAKRY			3	4	2	4		2	4	20	39	13	2	4	1	12	7		10	13		42	104	143	
FARANAH							1			1	2	4			2		2	1		4	1	15	29	31	
KANKAN	2			1						6	9		2	1	4	3	3		9		6	18	46	55	
KINDIA	2		1		2				2	11	18	9			2	8			5	9	1	22	56	74	
LABE			1	2				1		3	7	7		5		5			3		7	27	34		
MAMOU			1							3	4		5		2	6	4		1	4	1	6	29	33	
N'ZÉREKORÉ			1			1		1	1	6	10	1	4	6	4	2	5		8	9		11	50	60	
Total	4	1	8	8	4	5	1	3	7	1	52	94	35	13	18	15	49	24	2	33	43	10	141	383	477

A l'analyse de ce tableau, il apparait que 150 sur 477 (31,44%), administrateurs en exercice dans les institutions publiques d'ETFP, détiennent au moins la maîtrise. Vingt une (21) femmes sur 94 (22,34%) contre 129 hommes sur 383 (33,68%) sont les plus forts taux de diplômation des gestionnaires des institutions de l'ETFP.

3.10 REPARTITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU PUBLIC PAR DIPLOME PROFESSIONNEL EN 2014

Tableau 3.7 Répartition du personnel administratif du public par diplôme professionnel en 2014

Région	Femme														Homme														Total général			
	AUTRE	BEP	BTS	CAP	DES/INGENIEUR	RS	DSSEG/ENS	ENI	SPECIALISE	Indéterminé	PEN	PEST	PET	PL	SANS DIPLOME	Total Femme	AUTRE	BTS	CAP	CPMF	DES/INGENIEUR	RS	ENI	SPECIALISE	Indéterminé	PEN	PEST	PET		PL	SANS DIPLOME	Total Homme
BOKE			1	2					2						5		7	4							16	1		4			42	47
CONAKRY	1	1	4	5	2	1	1	0	2	1	1	1	1		9	6	6	3	3	5				50	2	9	2			10	14	
FARANAH				1					1						2		2	2		2				12					1	29	31	
KANKAN				1					7			1			9	1		0	1	3				24	1	2		3	1	46	55	
KINDIA	3		2						1	1		2			8	6	1		1	1				35	2	4	2	4		56	74	
LABE			1	3	1				2						7	4	4	5		2				10	2					27	34	
MAMOU								1	3						4	1	6	2		3	3			12			1		1	29	33	
N'ZÉREKORÉ			3	1					2			1		3	1	4	2	9		9	1			5	3				7	50	60	
Total	4	1	11	3	3	1	2	4	7	2	1	5	1	3	9	2	3	5	5	2	5	4	16	1	1	1	1	1	38	47		

L'observation de ce tableau montre que le personnel administratif réellement habilité à exercer dans les institutions d'enseignement en qualité d'administrateur scolaire n'existe presque pas comme on le constate au niveau des diplômes.

3.11 REPARTITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU PUBLIC PAR FONCTION - 2014

Tableau 3.8 Répartition du personnel administratif féminin du public par fonction en 2014

Région	Femme												Total Femme
	AUTRE	BIBLIOTHECAIRE	CHARGE DES STATGES	CHEF DES TRAVAUX	DIRECTEUR	Indéterminé	INFIRMIER	INTENDANT/GESTIONNAIRE	LABORANTIN	SAF	SECRETAIRE	SURVEILLANT	
BOKE											5		5
CONAKRY	3	4	2	1				9		1	17	1	38
FARANAH			1								1		2
KANKAN	2	1				1	2	2			1		9
KINDIA	6	1	2		1	1		1			5	1	18
LABE		2	2			1					2		7
MAMOU		1						1			2		4
N'ZÉREKORÉ	4	1		1				2			1	1	10
Total	15	10	7	2	1	3	2	14	1	1	34	3	93

Tableau 3.9 Répartition du personnel administratif masculin du public par fonction – 2014

Région	Homme																Total Homme	
	AUTRE	BIBLIOTHECAIRE	CHARGE DES STATGES	CHAUFFEUR	CHEF DES TRAVAUX	CHEF DU BUREAU D'ETUDE	CHEF MAINTENANCE	DIRECTEUR	DIRECTEUR DES ETUDES	GARDIEN	Indéterminé	INFIRMIER	INTENDANT/GESTIONNAIRE	PLANTON	SAF	SECRETARE		SURVEILLANT
BOKE		2	2	1	6	1	8	7	4	1		6	1			3	42	
CONAKRY	7	8	9	1	11	1	17	12	6	2	1	2	2	2	6	11	98	
FARANAH		1	1		3		5	5	4			6				4	29	
KANKAN	5	1	4	1	4	2	7	7	5			4	1			5	46	
KINDIA	19	3	3		2		5	6	6	2		4			2	4	56	
LABE		2	3	1	1	1	4	3	3			3	1	1		4	27	
MAMOU		1	3	2	4		5	5	1			3	1		1	3	29	
N'ZÉREKORÉ	5	2	6	2	3	1	2	7	7	3		5	1		2	4	50	
Total	36	20	31	8	34	3	5	58	52	32	5	1	33	7	3	11	38	377

L'analyse de ces tableaux révèle qu'à l'exception d'une seule institution (dans la région de Kindia, au moment de l'enquête), tous les postes de Directeur sont occupés par des hommes. Aucune femme n'occupe les postes de Directeurs des études, pendant que deux d'entre elles sont Chefs des Travaux. Il est à constater également que des femmes se retrouvent à la tête de certains Services d'appui comme le Secrétariat, le Service administratif et financier, la Bibliothèque, Surveillance (Conseiller en éducation), les chargés de stage surtout dans les ENI.

Chapitre 4. L'ENVIRONNEMENT DES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1 PRESENCE DE L'EAU AU SEIN DES STRUCTURES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.1 Présence de l'eau au sein des structures publiques en 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	1	5	6	8
CONAKRY	-	10	10	12
FARANAH	-	4	4	5
KANKAN	1	6	7	7
KINDIA	1	3	4	5
LABE	-	2	2	4
MAMOU	-	4	4	4
N'ZÉREKORÉ	-	6	6	7
Total	3	40	43	52

Sur 43 écoles, 40 disposent des points d'eau, soit 93,02% des institutions ayant répondu aux questionnaires. Cette situation montre que la majorité des écoles est approvisionnée en eau.

4.2 PRESENCE DE L'ELECTRICITE AU SEIN DES STRUCTURES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.2 Présence de l'électricité au sein des structures publiques en 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	1	5	6	8
CONAKRY	-	10	10	12
FARANAH	-	4	4	5
KANKAN	2	5	7	7
KINDIA	-	4	4	5
LABE	-	2	2	4
MAMOU	-	4	4	4
N'ZÉREKORÉ	-	6	6	7
Total	3	40	43	52

Sur 43 écoles ayant répondu aux questionnaires, 40 possèdent des installations électriques, soit 93,02% des institutions. Si la majorité des écoles dispose d'installations électriques (réseaux EDG et/ou groupe électrogène), il est important de mentionner que l'existence de ces groupes électrogènes ou la connexion au réseau EDG ne signifie pas obligatoirement la fourniture régulière du courant électrique. En effet, les groupes électrogènes sont rarement approvisionnés en carburant et le réseau EDG ne fonctionne presque pas, toutes choses qui ne permettent pas d'assurer une formation pratique suffisante et de qualité.

4.3 PRESENCE DE SANITAIRES AU SEIN DES STRUCTURES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.3 Présence de sanitaires au sein des structures publiques en 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE		6	6	8
CONAKRY	1	9	10	12
FARANAH		4	4	5
KANKAN	1	6	7	7
KINDIA		4	4	5
LABE		2	2	4
MAMOU		4	4	4
N'ZÉREKORÉ	3	3	6	7
Total	5	38	43	52

Sur 43 écoles ayant répondu aux questionnaires, 38 possèdent des installations sanitaires, soit 88,37% des institutions publiques.

4.4 EXISTENCE DE CLOTURE AUTOUR DES ECOLES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.4 Existence de clôture autour des écoles publiques en 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE		6	6	8
CONAKRY		10	10	12
FARANAH	1	3	4	5
KANKAN	2	5	7	7
KINDIA	1	3	4	5
LABE		2	2	4
MAMOU	1	3	4	4
N'ZÉREKORÉ	2	4	6	7
Total	7	36	43	52

La majorité des institutions de formations publiques (83,72%) évoluent dans les domaines sécurisés par l'existence de clôtures soit 36 sur 43.

4.5 EXISTENCE D'UNE INFIRMERIE AU SEIN DES STRUCTURES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.5 Existence d'une infirmerie au sein des structures publiques en 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	6		6	8
CONAKRY	10		10	12
FARANAH	4		4	5
KANKAN	5	2	7	7
KINDIA	3	1	4	5
LABE	2		2	4
MAMOU	4		4	4
N'ZÉREKORÉ	6		6	7
Total	40	3	43	52

Des 43 écoles renseignées, 03 seulement disposent d'infirmeries opérationnelles, soit 6,97%. Cette situation n'est pas de nature à favoriser la prise en charge des premiers soins à apporter aux apprenants et au personnel en cas d'urgence.

4.6 EXISTENCE D'UN CONSEIL D'ETABLISSEMENT AU SEIN DES ECOLES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.6 Existence d'un Conseil d'établissement au sein des écoles publiques - 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	1	5	6	8
CONAKRY	4	6	10	12
FARANAH	2	2	4	5
KANKAN	2	5	7	7
KINDIA	3	1	4	5
LABE	2	-	2	4
MAMOU	2	2	4	4
N'ZÉREKORÉ	2	4	6	7
Total	18	25	43	52

En termes de gouvernance, il est à constater que 58,13% (25 sur 43) des institutions disposent d'un organe de pilotage qu'est le Conseil d'établissement, ce qui dénote une certaine ouverture de l'école vers le milieu socioprofessionnel.

47 EXISTENCE D'UNE APEAE AU SEIN DES ECOLES PUBLIQUES EN 2014

Tableau 4.7 Existence d'une APEAE au sein des écoles publiques en 2014

Région	Non	OUI	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	2	4	6	8
CONAKRY	6	4	10	12
FARANAH	4		4	5
KANKAN	6	1	7	7
KINDIA	4		4	5
LABE	1	1	2	4
MAMOU	3	1	4	4
N'ZÉREKORÉ	2	4	6	7
Total	28	15	43	52

Sur 43 écoles publiques, 15 ont une APEAE, soit 34,88% des institutions ayant répondu aux questionnaires. Cette situation montre que très peu d'écoles disposent d'une APEAE. Cela serait dû au fait que la plupart des apprenants de ces écoles viennent généralement d'autres préfectures. Toutefois l'APEAE est membre du Conseil d'établissement.

Chapitre 5. INFORMATIONS SUR LES LOCALITES D'IMPLANTATION DES STRUCTURES PUBLIQUES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

5.1 ACCES A LA LOCALITE EN 2014

Tableau 5.1 Accès à la localité en 2014

Région	Indéterminé	Piste	Route goudronnée	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	2	1	5	6	8
CONAKRY	3		9	9	12
FARANAH	2		3	3	5
KANKAN	2		5	5	7
KINDIA	1	1	3	4	5
LABE	3		1	1	4
MAMOU	0	1	3	4	4
N'ZÉREKORÉ	2	3	2	5	7
Total	15	6	31	37	52

La totalité des écoles publiques ayant rempli le questionnaire dispose de voies d'accès : pistes (6) et routes goudronnées (31).

Tableau 5.2 Présence de structures sanitaires dans la localité en 2014

égion	Centre de santé	Hôpital	Indéterminé	Poste de santé	Nb.Ecoles ayant renseigné	Nb.Total écoles
BOKE	2	6	-		8	8
CONAKRY	5	2	-		12	12
FARANAH	3	2	-	-	5	5
KANKAN	4	3	-	-	7	7
KINDIA	2	3	-	-	5	5
LABE	-	1	-		4	4
MAMOU	1	1	-		4	4
N'ZÉREKORÉ	3	3	-		7	7
Total	20	21			52	52

Observations

Il ressort de ce tableau que tous les établissements de formation professionnelle sont situés dans des localités disposant de structures sanitaires.

L'analyse des données statistique de l'ETFP de 2006 à 2014, fait ressortir les principaux et met en exergue de nombreux défis à relever. Ce sont entre autres :

1. De la répartition de l'offre de formation technique et professionnelle :

De façon globale, l'offre de formation professionnelle et technique est inégalement répartie sur le territoire national. La majorité des établissements de formation est localisée soit dans la capitale, soit et surtout dans les chefs lieux des régions administratives. Il est rare donc de trouver des structures publiques et privées de formation technique et professionnelle dans les préfectures. C'est le cas de la région de Labé.

Dans l'offre actuelle, le secteur privé (40 établissements ayant répondu aux questionnaires) occupe une place importante (41,66%) dans le dispositif de formation de l'ETFP, tandis que le secteur public compte 56 établissements, soit 58,33%.

Du point de vue fréquentation, le secteur public renferme 29832 apprenants soit 77%, contre 9074 pour le secteur privé soit 23% des effectifs.

2. Des personnels :

Personnel enseignant : S'agissant du personnel enseignant, dans le secteur public, les femmes sont marginales et ne représentent que 11,8% de l'effectif total.

3. De l'environnement des établissements :

La majorité des établissements publics de formation professionnelle, généralement sécurisés, dispose de sources d'eau et d'installations électriques. Ils évoluent dans des zones géographiquement accessibles et souvent à proximité d'infrastructures sanitaires.

En matière de gouvernance la tendance est à une plus grande implication des partenaires dans le pilotage du dispositif à travers la mise en place de Conseil d'établissement.

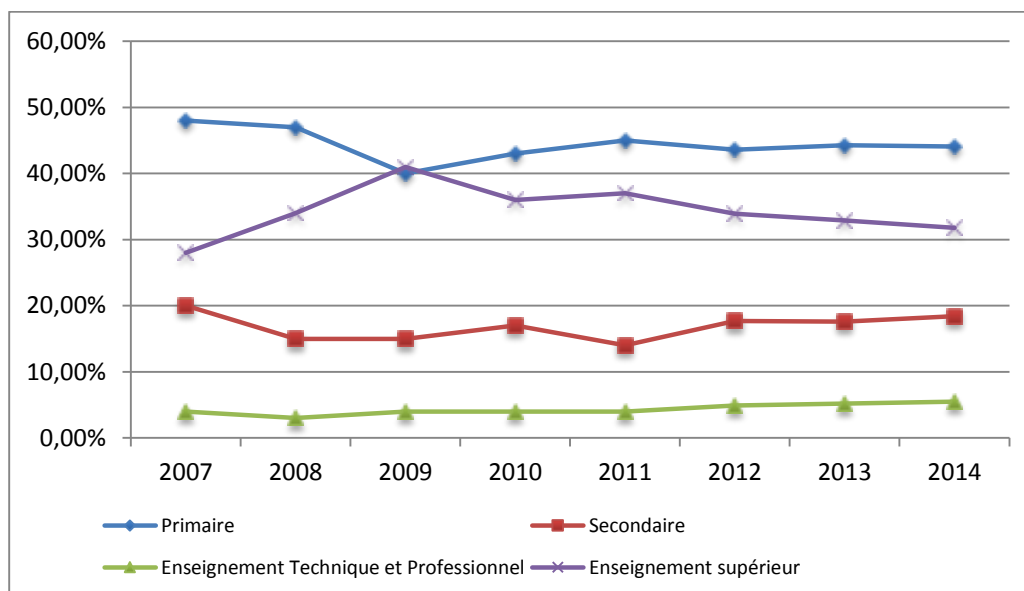
S'agissant de la formation, les opportunités qu'offre l'environnement ne sont pas toujours exploitées à bon escient.

Répartition intra sectoriel des ressources publiques de l'Etat en %

Les ressources publiques de l'Etat allouées au secteur de l'Education par ordre d'enseignement se présentent dans le tableau ci-dessous pour la période de 2007 à 2014.

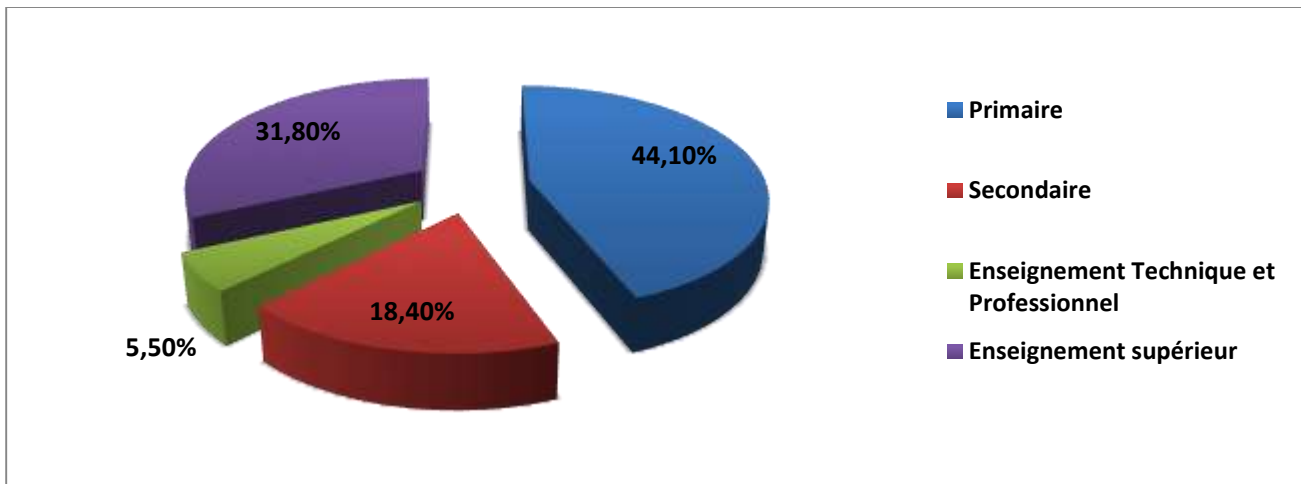
Ordre d'Enseignement	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Primaire	48,00%	47,00%	40,00%	43,00%	45,00%	43,60%	44,30%	44,10%
Secondaire	20,00%	15,00%	15,00%	17,00%	14,00%	17,70%	17,60%	18,40%
Enseignement Technique et Formation Professionnel	4,00%	3,00%	4,00%	4,00%	4,00%	4,90%	5,20%	5,50%
Enseignement supérieur	28,00%	34,00%	41,00%	36,00%	37,00%	33,90%	32,90%	31,80%

Cette allocation budgétaire est traduite dans les graphiques ci-dessous



S'agissant spécifiquement de l'Année 2014, la situation se présente ainsi qu'il suit :

Ordre d'enseignement	2014
Primaire	44,10%
Secondaire	18,40%
Enseignement Technique et Professionnel	5,50%
Enseignement supérieur	31,80%
Secteur Educatif	100%



Au plan des finances, en dépit de l'amélioration de l'accès au dispositif de formation technique et professionnelle, avec un accroissement notable des effectifs ces dernières années qui sont passés de 13513 à 38906 en 2014 apprenants, la part des ressources allouées à l'ETFP est restée presque constante durant la période et n'a pas connu un accroissement significatif.

Cette part est passée de 4% en 2007 à 5,5% en 2014. Cette faible allocation de ressources, traduit, on ne peut mieux l'absence d'arbitrage intersectoriel du budget alloué au système éducatif.

La conséquence directe de ce sous financement se traduit par :

- La prédominance de la formation théorique entraînant une faible qualification des diplômés ;
- L'absence de formation continue pour les travailleurs en activité ;
- Les difficultés d'insertion des diplômés dans un marché de plus en plus contraignant ;
- Le faible engouement des jeunes pour la formation professionnelle et technique moyenne.

Recommandations :

1. Compléter le dispositif de collecte en intégrant les informations relatives au suivi et à l'insertion des diplômés en impliquant les Directions nationales et régionales dans le processus ;
2. Amener les Directions des établissements publics et privés à fournir à temps et correctement toutes les informations statistiques au SSP ;
3. Développer un réseau d'établissements publics et privés prenant en compte les besoins nationaux et régionaux de mains d'œuvres. Dans cette optique, il est urgent d'actualiser la carte scolaire, datant de 1996 et qui mettra un accent particulier sur l'apprentissage et la formation post primaire pour combler le vide au niveau préfectoral d'une part et d'autre part, contribuer au rétablissement de la pyramide professionnelle. A ce titre il est utile:
 - a. De mettre en place des mesures incitatives favorisant la création et l'implantation d'écoles professionnelles privées en privilégiant les secteurs primaire et secondaire dans les préfectures en relation avec les besoins du milieu socioprofessionnel ;
 - b. D'entreprendre des actions innovantes pour continuer à corriger les disparités entre filles et garçons notamment dans les filières techniques et technologiques;
 - c. Revoir les dispositifs de formation agricole et rurale afin de disposer d'établissements performants, capables de prendre en compte les besoins du monde rural ;

4. Mener des actions de sensibilisation pour intéresser davantage les jeunes à la formation professionnelle, notamment dans les secteurs porteurs. Cette sensibilisation devra se faire principalement par les Directions des établissements, les Directions régionales, les Directions nationales, les Services techniques appuyés par le Département, les Partenaires techniques et financiers, les organisations professionnelles et les grandes entreprises de la place. Dans cette dynamique, il est envisagé:
 - a. De mettre en place des mécanismes d'information et d'orientation scolaire et professionnelle ;
 - b. D'impliquer davantage les professionnels du monde du travail pour certains enseignements spécifiques dont l'ETFP ne dispose pas de compétences.
 - c. De généraliser la mise en place de Conseils d'établissement dans toutes les institutions de formation professionnelle publique et privée et veiller à leur fonctionnement ;
 - d. De mettre en place de contrats de convention entre les établissements et le milieu socioprofessionnel
5. Prendre des dispositions pour sélectionner et recruter du personnel qualifié, en vue de combler le déficit du départ massif d'enseignants d'ETFP admis à faire valoir leur droit à la retraite. Ce recrutement devrait privilégier les femmes.
6. Mettre en place en faveur du personnel enseignant et d'encadrement un programme de formation continue sur les volets administratifs techniques et pédagogiques en vue du renforcement de leurs compétences respectives ;
7. Poursuivre les efforts d'amélioration de l'environnement de travail en facilitant l'accès à l'eau, aux sources d'énergie électrique, d'installations sanitaires, pour les écoles qui n'en disposent pas et assurer leur fonctionnement correct par un approvisionnement en intrants ;
8. Assurer la maintenance régulière des infrastructures, équipements et matériels et poursuivre la sécurisation des établissements par une clôture pour ceux qui n'en disposent pas.
9. En tenant compte de sa position stratégique dans le développement socioéconomique de la Guinée, ainsi que dans la mise en place des futurs projets et programmes dans tous les secteurs vitaux de l'économie, revoir à la hausse (de 5,5% à 15% du budget du secteur), les allocations de l'ETFP considéré comme deuxième priorité après l'enseignement de base. D'autres pistes pourraient être envisagées comme :
 - a. la poursuite du lobbying auprès des partenaires techniques et financiers ;
 - b. le développement des activités d'auto financement contribuant à la prise en charge des coûts récurrents et
 - c. la dynamisation de partenariats public et privé ;
10. Poursuivre l'appui technique et financier dans le cadre des renforcements de capacité de collecte et d'analyse et de production de l'annuaire statistique de l'ETFP.

Conclusion

Les données contenues dans le présent rapport, permettent de cerner avec précision les principales contraintes du secteur de l'ETFP. L'annuaire statistique qui en découle, est un véritable outil d'aide à la prise de décision et de plaidoyer pour le financement, à la disposition du décideur.

Nous rendons un hommage mérité à tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis sa réalisation. Nous citerons particulièrement l'Union Européenne, SOFRECO et l'Institut National des Statistiques, pour la qualité et l'efficacité de leur accompagnement.